Tapis rie Dorée
DE
30 CENTS EN MONTANT.
J. B. DUFORD
105 RUE RIDEAU

LE CANADA

Publié par la Cie. d'Imp. d'Ottawa.

EDITION QUOTIDIENNE

OSCAR McDONELL, Directeur

9eme ANNEE, No. 360 — OTTAWA, VENDREDI 15 JUIN 1888. — LE NUMERO : 1 CENTIN

LE CANADA
FONDÉ EN 1879

Prix de l'abonnement
EDITION QUOTIDIENNE
Un an, pour la ville.....$4.00.
" en dehors de la ville..... 3.00.
EDITION HEBDOMADAIRE
Un an.....$1.00.
Invariablement payable d'avance.
Toutes lettres, correspondances etc. etc. etc. doivent être adressées à
OSCAR McDONELL
OTTAWA ONT.

BUREAUX ET ATELIERS
118 rue St Patrice
414 et 416 rue Sussex.

LE CANADA

Ottawa, 15 Juin 1888.

ACTUALITÉS.

L'hon. M. Chapleau est attendu ce soir.

L'hon. M Shehyn doit faire son exposé financier aujourd'hui.

Le commission de l'hon Dr Schultz comme lieut-gouverneur de la province du Manitoba datera du 1er juillet prochain.

On dit que M. Mercier se propose de faire les élections générales immédiatement après la session.

Les libéraux n'ont pas encore choisi leur candidat en opposition à l'hon C H Tupper à Pictou. Il est probable que l'élection sera faite par acclamation.

Le comité des chemins de fer du conseil privé s'assemblera le 19 courant, pour la considération de plusieurs questions importantes.

La rumeur s'accrédite de plus en plus que M. le Dr L. L. Désaulniers, ex-député de Saint Maurice, est sur le point d'être nommé sénateur pour la division de Shawinigan. Le gouvernement n'aura jamais fait un meilleur choix, et les services que M. Désaulniers a rendu à cette division dans ses trente-six années de vie publique lui donnent bien le droit de recevoir cet honneur.

Les castors qui ont eu la haute main à Québec depuis que M Mercier est au pouvoir, ont reçu avis que leur règne était fini. M. Mercier se sentant assez fort pour gouverner la Province avec une majorité rouge, aurait signifier à ces MM. son intention de ne plus avoir à subir leur joug à l'avenir. M Duhamel, nous dit-on, aurait à laisser le cabinet de l'homme de la providence, pour être remplacé par un rouge pur sang. A une conférence tenue à Québec, samedi dernier, M Mercier a exposé son plan qui, paraît-il, a été adopté unanimement. M. Duhamel qui ne veut pas mourir sans faire des résistances, a convoqué un caucus des Castors dans les bureaux de "l'Etendard", hier après-midi ; plusieurs fidèles s'y étaient rendus. M. Duhamel, les larmes dans les yeux, a expliqué la situation. Les Castors prétendent que Mercier fait preuve de la plus grande ingratitude à leur égard en les traitant ainsi, eux qui l'ont fait arriver et l'ont maintenu au pouvoir. Les Castors apprennent peut être un peu tard que l'envie et la trahison reçoivent toujours leur récompense.

Voici ce que nous lisons dans "Le Monde" concernant l'imprimerie du gouvernement ;

Le gouvernement en établissant une imprimerie nationale pour faire les impressions il a besoin, va économiser des milliers de piastres au pays sur les dépenses qu'entraînent ordinairement ces ouvrages.

Une partie du nouveau bureau est ouverte depuis le commencement de mars dernier pour la composition des listes électorales du Dominion et déjà, grâce à l'habileté et à la compétence de son surintendant M André Senécal, il y a beaucoup d'ouvrage de fait sans beaucoup de frais pour le gouvernement, ce qui fait voir davantage que le pays aura beaucoup à gagner de l'établissement de cette imprimerie.

Un établissement de ce genre exige naturellement des chefs d'une haute compétence ; le gouvernement a donc été heureux dans le choix qu'il a fait dans la personne de M Sénécal, comme surintendant, et de M Hallaire, comme prote, auquel est confiée la direction des travaux des listes électorales.

Il y a actuellement au-delà d'une quarantaine de typographes canadiens et anglais, employés à la composition des listes et je dois dire à la louange du chef de l'atelier que grâce à son impartialité tout le monde est traité également, ce que je ne pourrais pas reconnaître chez tous les protes à la tête d'un si grand nombre d'employés.

J'oserais même dire qu'il est difficile de trouver un atelier d'imprimerie où les employés sont si bien qu'ici sous tous les rapports.

Tous paraissent très satisfaits de la manière dont ils sont traités, aussi, il faudrait être tout à fait incontentable pour ne pas l'être.

Les employés de leur côté méritent aussi des éloges pour leur ponctualité à remplir leur devoir.

M. BLAKE ET SIR RICHARD CARTWRIGHT.

Le parti libéral a fait bien du chemin depuis le départ de M. Blake, En l'absence du maître dont la férule le gênait, il s'est émancipé, s'est payé le luxe d'un programme pour n'avoir plus à entendre dire qu'il n'en avait pas. Aux dernières élections fédérales de 1887, M. Blake, personne ne l'a oublié, avait solennellement répudié le libre-échange. Voici ses propres paroles que nous citons textuellement: "Nous n'avons " plus de gros surplus à notre dis- " position : il existe, au contraire, " un déficit considérable, et les dé- " penses ont fort augmenté. *Il est* " *do c plus c'air que jamais que nous* " *devons ma ntenir une haute échelle* " *de taxation, et que les manufactures* " *n'ont rien à craindre.*".....

Nous n'avons pas à nous demander si M. Blake était sincère lorsqu'il s'engageait, lui et son parti, à n'introduire aucune modification radicale dans notre système économique. Nous n'avons pas à rechercher s'il sacrifiait ses principes à l'ambition du pouvoir, s'il ne rassurait nos fabricants que pour les rallier temporairement sous un drapeau de contrebande. Cela importe peu. Il suffit de constater le fait essentiel, indéniable, que M. Blake, parlant au nom du parti libéral tout entier, sans en excepter même Sir Richard, qui n'a pas protesté, déclarait le libre échange impossible au Canada.

***

Le chef libéral accentua davantage cette déclaration, en ajoutant : " Personne, pas même le partisan le " plus convaincu du libre échange, " n'a encore proposé un moyen pra- " tique—et je ne crois pas que per- " sonne en soit capable—de perce- " voir les revenus qui nous sont " nécessaires, *autrement que par* " *l'imposition actuelle de droits très-* " *élevés sur des produits similaires à* " *ceux que nous fabriquons ou pou-* " *vons fabriquer dans notre pays.* " J'invite le libre-échangiste le plus " ardent à indiquer la solution du " problème, *et je prétends qu'il y est* " *tenu avant de dire que le libre* " *échange est praticable au Canada.* " *Je n'ai pas cru moi ce problème* " *soluble jusqu'ici*, et s'il eût pu " avoir quelque chance de l'être " dans le passé, *cette possibilité a dis-* " *paru aujourd'hui*, par suite de " l'augmentation de nos dépenses " annuelles et des conditions nou- " velles qui nous ont été faites."

.....

Est-il possible d'être plus précis ? Evidemment M. Blake ne pouvait s'exprimer d'une manière plus nette et plus formelle. L'ex chef libéral, impuissant à rien trouver qu'il pût substituer pratiquement au tarif actuel, concluait donc au maintien nécessaire " de droits très élevés."

***

Mais ce qu'il n'avait pu concevoir, malgré son génie transcendant, Sir Richard Cartwright, lui, avec son esprit sans égal, l'a deviné sans peine. Pour fournir les revenus indispensables à l'Etat, il s'agirait tout simplement d'en tarir la source par la suppression des droits au moyen du libre-échange ou de l'Union Commerciale, ce qui est identique au fond. Et pour achever de donner au pays la pleine mesure de son développement, il suffirait encore de livrer notre marché à l'industrie mieux outillée, mieux organisée, supérieure de nos voisins, de ruiner nos fabricants, de rétablir le chômage, d'affamer l'ouvrier, de semer la confusion, le désordre partout dans notre commerce, *et d'instituer, enfin, la taxe directe ! ! !* Car, Sir Richard Cartwright n'a pas scrupule d'avouer que c'est là le couronnement de l'œuvre qu'il a rêvée pour le salut de la Confédération. Et les libéraux qui l'entendent, la presse qui le reproduit, l'acclament et l'applaudissent, après avoir applaudi et acclamé M. Blake qui déclarait insoluble le problème dont se joue Sir Richard Cartwright.

Nous avons lu quelque part que les amis de M. Blake l'attendent au mois d'août prochain. Songeraient-ils à lui offrir de nouveau le commandement ? Et M. Blake pourrait-il accepter, *sans revenir au point d'où il était parti*, sans ré-affirmer ses dernières convictions, sans imposer son autorité, sans rester conséquent, logique avec lui-même, avec son passé...son passé d'hier ou de la veille ? ? ? La dignité le lui défendrait, à défaut d'autres considérations d'une importance capitale.

Sir Richard Cartwright, qui est aussi roué qu'ambitieux, n'avait-il pas *prévu* l'embarras où pourrait se trouver un jour M. Blake ?

Qui sait ! ! !

Echos et Nouvelles.

Rectification.

Il y a erreur dans l'entrefilet suivant paru dans notre journal du 11 courant :

"Le Prof. Barrett a organisé une excursion au clair de la lune pour vendredi le 15 courant, au bénéfice du corps de musique des Chaudières pour l'achat d'uniformes. Le bateau "Empress" a été nolisé pour la circonstance."

C'est M. James Barrett qui est l'organisateur de l'excursion de ce soir et non le directeur du corps de musique des Chaudières, le Prof. John Barrett. Cette excursion n'est donc nullement dans le but d'acheter des uniformes aux membres du corps de musique des Chaudières.

Bon point.

Nous sommes heureux de constater que MM. les échevins Durocher, Heney et Hutchison ont soulevé devant le comité des travaux publics, la question du nettoyage du lot vacant, coin des rues Sussex et Rideau. Ces messieurs en sont venus à la conclusion qu'il fallait à tout prix que ce lot soit asséché et nettoyé convenablement le plus tôt possible. Tous les citoyens en général seront fiers de cette démarche de nos édiles. *Le Canada* a été l'un des journaux qui a le plus tonné contre la manière disgracieuse avec lequel on entretenait ce terrain ; comme on le voit, il n'a pas prêché dans le désert. Tant mieux !

La lumière électrique.

A divers endroits en notre ville il y a des lumières qui ne fonctionnent pas du tout ; c'est à peine si elle produisent un petit morceau de feu qui ne fait que sautiller et qui est bien loin de donner une lumière telle qu'on a le droit d'attendre de ce luminaire, qui coûte suffisamment cher à la ville pour être de première qualité.

A plusieurs endroits, le manque de réverbères jette la localité sur un assez long parcours dans une obscurité complète. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, nous mentionnerons cette partie de la rue St Patrice, à partir de la rue King jusqu'à la rue Friel, où il n'y a pas une seule lumière électrique ; c'est surtout dans la saison actuelle que la chose est plus à remarquer, par suite de la longue file d'arbres qui rendent encore l'obscurité plus complète. Il serait à désirer qu'une nouvelle lumière serait posée à cet endroit, à l'encoignure des rues Nelson et St Patrick.

Puisque nous en sommes sur la question du luminaire, il ne sera pas hors de propos de reproduire ici ce que disait M. Aubin, l'inspecteur du gaz, à Québec, de la récente innovation faite dans cette ville :

"Les rues de Québec sont les mieux éclairées que j'aie vues à la lumière électrique. On a évité ici les fautes commises presque partout ailleurs ; on a placé les lumières à une hauteur suffisante pour que leur rayonnement se fasse sur le plus grand espace possible, et je félicite M. le chevalier Baillargé qui a fait le plan de distribution des lumières de par la ville."

Fête St Antoine.

C'est dimanche que sera célébrée la fête patronale de la société St. Antoine de Padoue, à l'église Ste Anne. Les diverses autres sociétés de secours mutuels se réuniront à la salle St Joseph dimanche matin à 7,30h. afin de se rendre en corps à l'église Ste. Anne, assister à la messe où il y aura musique et sermon par un prédicateur distingué, et prendre part ensuite dans les rangs de la procession. La fête promet d'être splend de.

Pour la St Jean Baptiste.

Le succès de la représentation dramatique et musicale qui sera donnée dans la salle du Collège d'Ottawa, le dimanche 24 juin, au bénéfice des incendiés de Hull semble être assuré. Les dames qui ont bien voulu se charger de faire mousser la chose, Mesdames Genand, Da Bonald et Dufresne n'épargnent rien pour que tout marche à merveille et surtout afin que les bénéfices soient considérables. Comme on le sait, cette soirée tiendra lieu ici, de démonstration en l'honneur de la fête nationale et ce sera une raison de plus pour que la salle soit littéralement encombrée. Le programme est des plus attrayants. Qu'on ne l'oublie pas !

ALLEZ CHEZ
E. G. LAVERDURE
—POUR VOS—
FERRONNERIES DE MAISON,
—TELS QUE—
SERRURES, COUPLETS, CLOUS, FEUTRE GOUDRONNE ET UNI,
ET MILLE AUTRES CHOSES.
E. G. LAVERDURE,
69 & 75, RUE WILLIAM.

B. G.
GRANDE VENTE
D'HABILLEMENTS
Pour Argent Comptant,
CETTE SEMAINE.
Fonds de Banqueroute
O'DOHERTY
Habillements d'Enfants
Habillements d'Enfants
Habillements d'Enfants
Habillements d'Enfants
Habillements d'Enfants
Habillements d'Enfants
Habillements d'Enfants
Habillements d'Hommes
Habillements d'Hommes
Habillements d'Hommes
Habillements d'Hommes
Habillements d'Hommes
Habillements d'Hommes
Habillements d'Hommes
FONDS DE BANQUEROUTE
BORBRIDGE
BRYSON GRAHAM & CIE.
148, 150, 152, 154, rue Sparks
& Cie
Le Benefice est pour vous.

MESSIEURS.—Il y a quelque temps, j'ai ordonné 10 caisses de chaussures pour dames directement de la manufacture.
Etaient-ils en fête (où l'étais-je moi-même lorsque j'ai donné l'ordre), ils m'ont envoyé au lieu de cela 10 caisses de chaussures pour hommes.
Le résultat de notre correspondance à ce sujet a été que je devais garder les chaussures et les vendre à prix réduits. C'est ce que je fais en ce moment.
Je vends ces chaussures pour hommes, à $1.25. Ne l'oubliez pas, s'il vous plaît ! Venez me voir, et probablement que je vous en vendrai une ou deux paires.
CHAS. J. BOTT,
119, RUE RIDEAU. 4-4-m-88-1a

GRANDE OUVERTURE
—D'UN—
MAGNIFIQUE MAGASIN
—DE—
TAPISSERIES, PEINTURES, HUILES, VERNIS, ETC., ETC.
Nous exécuterons aussi toutes sortes d'ouvrages à fresque et décorations en papier de tout genre. Venez nous voir avant d'aller ailleurs. Tout ouvrage sera garanti.
BELAND & LEMIEUX.
Résidence privée : 268, rue de l'Eglise.
22m-1a Magasin : 31, rue Duke, Chaudière.

MUSIQUE
LEÇONS DE CHANT,
DE PIANO,
D'ORGUE et
D'HARMONIE.
S'adresser à
Mme. Blain de St. Aubin,
No 32 RUE WATER
Ou chez Orme & Son, rue Sparks.
25 m 1 m

CHAUSSURES !
M. O. Jolicœur informe sa clientèle et le public en général qu'il a actuellement en main un immense stock de chaussures confectionnées à la main. Ces chaussures qu'il vend à des prix très bas, même au prix coutant, sont bien faites, et en veau français.
M. Jolicœur, à l'avenir, ne s'occupera que d'ouvrage de pratique.
Je sollicite respectueusement le patronage du public.
O. JOLICOEUR
No. 106, RUE RIDEAU
18m 1m

Le Pianoforte
NEWCOMBE
Le meilleur dans le monde.
Orgues depuis $55 en montant
CONDITIONS D'ACHATS FACILES
W. F. Coates & Cie
No. 64, RUE BANK,
OTTAWA.
19m-2f-p.s. 1a

Vente de Woodcock
ET EFFORTS EXTRAORDINAIRES
—POUR—
Plaire aux Dames d'Ottawa.
Par une multitude de circonstances incontrolables je me trouve forcé de laisser "Le Magasin distingué de modes" le 1er Août prochain, et pour réduire mon immense assortiment d'articles de modes de 1er choix, etc., et pour procurer des chances sans pareilles à mes amis et à mes pratiques, comme souvenirs de mon court séjours dans la capitale, je ferai les réductions suivantes sur tous les achats faits après le 2 mai, à mon magasin, viz :
5 par cent déduit sur $1. et au-dessous de $3
10 par cent déduit sur $3 et au-dessous de $6
15 par cent déduit sur $6 et au-dessous de $10
20 par cent déduit sur $10 en montant.
Dames d'Ottawa, venez en tout hâte, et assurez-vous d'un véritable bargain dans les garnitures de mode, chapeaux sans garniture gants, gliets, châles en laine, articles et vêtements de dessous au
Magasin distingué de modes
No. 39 Rue Sparks
On demande 2 dames comme commis.
Ottawa, 24-3-88—1a

-GRANDE NOUVEAUTE-
—DANS LA—
PHOTOGRAPHIE.
M. NAPOLEON BELANGER vient de recevoir un grand nombre de cadres et balustrades les plus nouvelles et d'une grande richesse Le public est cordialement invité à visiter ce magnifique atelier. Une réduction de prix sera faite pour les enfants qui viennent de faire leur première communion.
NAPOLEON BELANGER.
No 140 Rue Sparks, Ottawa.

VOITURES DE PLACE
DE PREMIERE CLASSE.
Communication téléphonique en tout temps
266, rue Saint-Patrice, Ottawa.
1 12 87-8 GUSTAVE RICARD.

BONNE NOUVELLE !
J'ai le plaisir d'annoncer à mes nombreuses pratiques que j'ai fait l'acquisition d'un magnifique carosse qui surpasse tout ce qu'il y a à Ottawa J'invite le public à venir me voir avant d'aller ailleurs.
MOISE LEPINE
No. 163, Rue St. André. 2-4-88 6m

Restaurant de la Reine,
RUE ELGIN, OTTAWA,
J. H. SPENCER, Propriétaire.
TENU SUR LE PLAN EUROPEEN.
Patronisé Par le Public Voyageur
—L'ENDROIT
le plus central, à proximité de la voie des chars urbains, 20 verges tout au plus ; dix minutes de marche des Edifices du Parlement ; la maison a été renouvelée complètement.
Le public est servi de tout ce qui se trouve dans un restaurant de première classe !
PRIX: $1.50 par Jour
Chambres avec usage de bains chauds et froids pour 50 à 75 centins par jour, d'après le plan Européen où à la semaine et au mois.
Le patronage du public est instamment sollicité.
J. H. SPENCER.

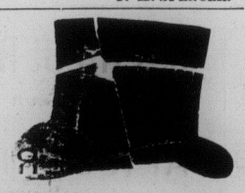

CHAPEAUX ! CHAPEAUX !
—A—
Grand Choix et Bas Prix
Nous avons un assortiment complet de
Chapeaux pour Premiere Communion.
Chemises Blanches et Couleurs a
50 ET 75cts.
VALEUR EXTRA $1
N. FAULKNER & FILS,
111 RUE RIDEAU

GIN DEKUYPER
EN CAISSES VERTES ET ROUGES
Octaves et demi-octaves.
Tomates célèbres de Douglass seulement 10c. chaque.
Sucre Blanc fin, pour 6cts. par livre.
Nouveau Sucre d'Erable, seulement 10c. par lbs.
JOHN CASEY,
IMPORTATEUR DIRECT.
294 et 296, RUE DALHOUSIE,
117, 118, RUE CLARENCE

CONSEIL DU COMTÉ D'OTTAWA.

(*Suite*)

SÉANCE DU SOIR.

A huit heures, son honneur le préfet prend son siège, le secrétaire-trésorier fait l'appel des maires présents.

Le rapport des auditeurs fait en février 1888 est soumis au conseil pour son approbation.

Il est proposé par le conseiller Fortin, secondé par le conseiller Cosgrove, que le rapport des auditeurs fait en février 1888 soit reçu et approuvé. Adopté.

La question du chemin Perrins entre Templeton-Est et Templeton-Ouest est prise en considération. Le conseiller McLaurin donne lecture d'une longue pétition signée par les électeurs de Templeton-Ouest demandant que le chemin entre les deux municipalités soit déclaré un chemin de comté.

Proposé par le conseiller McLaurin, secondé par le conseiller Simmons que le chemin en question soit déclaré chemin de comté pourvu que le dit chemin soit maintenu et réparé conjointement entre les deux municipalités et que les travaux exécutés sur ce chemin soient repartis suivant la loi.

La motion est adoptée, 16 pour, 3 contre.

La question d'un chemin en dispute entre le village et le township de Buckingham, est renvoyée à la prochaine session du conseil.

A la dernière assemblee du conseil, l'avis de motion suivant fut donné comme suit :

Avis de motion est donné par le conseiller Beihler, qu'à la prochaine assemblée il présentera, une motion à l'effet d'autoriser le préfet et le secrétaire-trésorier, à faire une pétition au gouvernement de Québec, demandant que les mots *conseil de comté* soient biffés, et les mots *municipalité locale*, soient mis à la place d'iceux à l'article 373 du Code Municipal, et que le même changement soit fait à l'article 998, et passé au membre local du parlement de Québec, pour la présenter au gouvernement.

Proposé par le conseiller Behler, secondé par le conseiller Fortin, que Son Honneur le préfet et le secrétaire trésorier soit autorisés à faire une pétition au gouvernement de Québec par l'entremise du député local pour y faire passer les changements tels que comporte l'avis de motion.

La motion est perdue, 8 pour, 14 contre.

Le secrétaire-trésorier dépose sur la table le rapport trimestriel finissant le 1er juin, 1888.

Recettes.....	$2006.76
Dépenses.....	1623.94
Balance en mains.....	382.82
Déposé en banque.....	382.82

Proposé par le conseiller Chêné, secondé par le conseiller Heney, que le rapport du secrétaire-trésorier qui vient d'être soumis soit reçu et adopté. Adopté.

Le conseiller Chêné par une requête, demande qu'un surintendant spécial soit nommé par ce conseil pour aller visiter les ponts traversant la rivière La Nation du Nord et La Rouge, entre la municipalité de St André Avelin et Ste Angelique et en faire rapport à la prochaine session, suivant la loi.

Proposé par le conseiller Pambrun, secondé par le conseiller Laframboise, que la requête de M. N. Chêné, maire de St André Avelin, demandant que la question de l'entretien de trois ponts sur La Nation du Nord et la Petite Rouge, entre les municipalités de St André Avelin et de Ste Angélique soit acceptée et que P. T. Desjardins, Ecr. soit nommé surintendant spécial, pour faire droit à la dite requête, suivant la loi, aux frais des intéressés. Adopté.

Proposé par le conseiller Fortin, secondé par le conseiller Cosgrove, que ce conseil nomme P. T. Desjardins, surintendant spécial, pour aller visiter le chemin Perkins et d'en faire rapport suivant la loi et que les frais soient payés par les parties intéressées. Adopté.

Son honneur le préfet fait rapport de l'architecte O Labelle, nommé à la dernière session de ce conseil pour aller visiter la voûte du bureau d'enrégistrement qui a été trouvé satisfaisante et à l'épreuve du feu.

Proposé par le conseiller Joubert secondé par le conseiller Cardinal, que le rapport de l'architecte O Labelle soit accepté et approuvé. Adopté.

Proposé par le conseiller Laframboise, secondé par le conseille McLaurin, que M Xavier Mongeon, de l'Ange Gardien soit nommé inspecteur du chemin de comté entre Templeton-Est et l'Ange-Gardien pour y faire exécuter les travaux par les contribuables des deux municipalités, suivant le procès-verbal qui l'établit. Adopté.

Sur la demande de M le Dr Ls Duhamel, il est proposé par le conseiller Cosgrove secondé par le conseiller Chêné, que six mois de loyer lui soit payé pour l'usage du bureau d'enrégistrement s'élevant à la somme de $125. Adopté.

Proposé par le conseiller Cosgrove, secondé par le conseiller Pambrun, que ce conseil sympathise avec les citoyens de Hull au sujet du malheur causé par le dernier incendie qui a détruit ses principaux édifices publics et religieux, mais, en même temps, ce conseil est d'avis que ce malheur, suivant de près les désastres de 1880 et 1886, devrait nous rappeler que les édifices où sont déposés les archives publics ne doivent pas être exposés aux dangers provenant du feu dans les grands centres sans protection. Adopté.

Proposé par le conseiller Fortin, secondé par le conseiller Chalifoux, que ce conseil a appris avec grand regret le décès de J. Bte. Charrou, en son vivant ex-maire de la municipalité de Notre-Dame de Bonsecours et offre ses condoléances à la famille du défunt, et que copie de la présente résolution soit transmise à la famille du défunt. Adopté.

Le conseiller Cosgrove donne avis qu'il proposera à la prochaine session, la reconsidération d'une motion, pour imposer une taxe sur les municipalités du comté, pour payer le montant qui manque au fond de l'indemnité seigneuriale.

Proposé par le conseiller Fortin, secondé par le conseiller Chêné, que M. le préfet et le secrétaire-trésorier soit autorisés à s'entendre avec le conseil de la cité de Hull au sujet de l'usage de leur salle par le conseil de comté et de se procurer un écrit à ce sujet.

Proposé en amendement par le conseiller Cosgrove, secondé par le conseillé Stevenson, que la prochaine session du conseil de comté soit tenue au village d'Aylmer.

Amendement retiré et la motion principale est adoptée.

Le conseil alors s'ajourne à une heure moins vingt minutes.

RESUMÉ TELEGRAPHIQUE

(*Dépêches de cette après-midi*)

Berlin 15,—L'Empereur d'Allemagne est mort à 11 heures hier matin.

Londres 15,—Le terme d'office du Général Wolseley en qualité d'adjudant général de l'armée a été prolongé de deux ans.

St Petersburg 15,—Le commandant militaire de Moscou a donné des ordres afin qu'une très grande attention soit portée durant l'été aux manœuvres de la cavalerie principalement dans le genre des marches forcées de corps considérables sur de longues distances.

Dupuis & Nolin
Annoncent une grande vente à bon marché pour ce mois-ici.
Dentelles de qualité supérieure pour 75cts.
Les plus beaux bas de "Cashmere" pour 50cts.
Rideau splendides à moitié prix.
Gants de Kid pour messieurs de la meilleure qualité pour 35cts
Broderies pareilles à des prix qui vous étonnerons.
"Zephyr Ginghams" toutes les couleurs avec
Corsets au prix du gros
Jackets et Dolmans à grande réduction.
Articles de goûts au prix courant.
Etoffes à robes dans les derniers goûts au prix de la manufacture.
N. B.—Prenez l'avantage de cette grande vente.

PARLEMENT PROVINCIAL

CONSEIL LEGISLATIF

QUEBEC, 14.

Au Conseil législatif après les affaires de routine, l'honorable M. PELLETIER propose que le siège de M. Lavallée soit déclaré vacant en conséquence de sa démission, telle que rapportée a cette chambre, par Sir A. A. Dorion, le commissaire nommé pour faire une enquête a ce sujet.

Il s'efforce de démontrer que la démission offerte par M. Lavallée dans une lettre ne peut pas être révoquée par le seul fait de la retirer dans une autre lettre.

Il nie que M. Lavallée ait été intimidé dans cette démission et prétend que le Conseil ne peut pas réinstaller le démissionnaire.

Il fait allusion au fait que la lettre du Dr Lavallée retirant sa démission n'a pas été adressée au lieutenant gouverneur en conseil, comme elle devait l'être, mais au lieutenant gouverneur personnellement, probablement pour soulever des difficultés entre lui et ses conseillers.

L'honorable M. CHAMPAGNE dit que la question est de savoir si la démission obtenue telle qu'elle l'a été, est valide, ou si l'acceptation formelle est requise.

Il soulève une question de juridiction et démontre que le conseiller législatif peut être jugé seulement par ses pairs, vu que dans la chambre des lords et dans le senat, la commission nommée pour s'enquérir de l'affaire n'a pas juridiction.

L'honorable M. STARNES dit que la question doit être laissée au comité des privileges et il fait une proposition a cette fin.

L'honorable M. ARCHAMBAULT propose comme amendement que le débat soit ajourné jusqu'à demain ; ce qui est rejeté par un vote de 10 contre 10.

Les honorables MM. Prevost et Méthot avaient pairé, et le président du conseil législatif n'a pas voté et l'honorable M. Lavallée était absent.

L'honorable M. PELLETIER propose l'ajournement de la chambre ; ce qui est aussi rejeté sans division.

L'honorable M. GILMAN se lève et s'apprête à lire en français et en anglais le rapport de la commission comprenant environ 500 pages d'impression, lorsque l'honorable M. Champagne soulève une question d'ordre.

L'honorable M. GILMAN soutient qu'il est parfaitement dans l'ordre, et dit qu'il est prêt a lire les regles de la chambre ; mais un compromis est fait entre les membres.

L'honorable M. ARCHAMBAULT propose l'ajournement du débat.

L'honorable M. GILMAN propose l'ajournement de la chambre, et la seance est levée, vers minuit.

ASSEMBLEE LEGISLATIVE

QUEBEC 14

La séance est ouverte a 3.30 heures.

Les bills suivants sont présentes :

Acte pour amender la loi des chemins de fer, 43-44 Victoria, chap. 43—L'honorable M. Mercier.

Acte pour amender l'acte 49-50 Victoria, chapitre 33, concernant l'admission à l'étude et à la pratique des professions libérales, pour les aspirants qui ont pris part a l'expédition du Nord-Ouest en 1885. —M. Lafontaine.

M. LUSSIER demande si le gouvernement a l'intention d'accorder un octroi pour un haras national dans le cas qu'il en serait établi.

L'honorable M. MERCIER répond que l'affaire est sous considération.

M. NANTEL demande copie du contrat fait le 4 mars 1882 entre le gouvernement et la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique.

Ce contrat est nécessaire pour connaitre la nature des arrangements qui ont été conclus.

On a a se plaindre dans le comté de Terrebonne, du service du chemin de fer canadien du Pacifique, service qui n'est pas suivant les clauses du contrat. La defectuosite existe aussi bien pour le fret et les passagers entre Sainte Sophie et Montreal qu'entre cette dernière localité et Ottawa. La construction de la ligne laisse aussi a desirer et l'embranchement de Saint-Jerome n'a pas ete bien remblayé de ballast.

Il serait bon de savoir quels moyens le gouvernement adoptera pour faire en sorte que la compagnie remplisse les conditions du contrat.

M. BEAUCHAMP dit que les taux du fret sont exorbitants et qu'on ne donne aucun accommodement aux voyageurs.

Le comté des Deux-Montagnes souffre aussi beaucoup de l'état de choses actuel.

L'honorable M. MERCIER dit que le gouvernement est prêt a faire tout en son pouvoir pour remédier a cet état de choses resultant de l'abandon par la législature en 1883, du contrôle de ce chemin de fer.

Il est presque impossible, cependant, de changer le tarif impose par le chemin de fer, parce que la compagnie jouit d'un contrôle absolu.

L'honorable M. FLYNN dit que le premier ministre n'a pas besoin de citer la loi de 1883, il n'a qu'à s'en rapporter au contrat. Des plaintes semblables ont déja ete formulées et la compagnie y a remedie. La loi adoptée par le gouvernement conservateur en 1883 n'a pas affecte le contrat et l'on put forcer la compagnie a remplir ses engagements.

Que le gouvernement mette la loi en vigueur et il sera appuye par l'opposition pour obtenir justice.

M. NANTEL dit que tout ce qu'il veut, c'est la mise a execution du contrat. La compagnie du chemin de fer canadien a ouvertement et publiquement violé une clause essentielle du contrat et le gouvernement devrait forcer la compagnie a respecter les conventions.

Le premier ministre rappelle aux députes qu'en vertu d'une regle de la chambre, si l'ordre du jour est appelé et que le proposeur est absent, cet ordre peut être raye des registres.

L'honorable M. LYNCH demande que son bill pour amender la section 49 de l'acte 49 et 50 Victoria, chapitre 34, concernant le barreau de la province de Quebec, reste parmi les ordres du jour afin d'assurer le plus grand nombre possible de lectures données chaque année à l'université McGill.

L'honorable M. MERCIER dit qu'il s'est assuré avec M. Robidoux, professeur de l'Université-Laval, que le plus grand nombre de lectures à cette institution, par année est de 1089.

Après une courte discussion, la demande de l'honorable M. Lynch est accordée.

L'honorable M. LYNCH propose que son bill pour la nomination d'un bureau provincial d'examinateurs des aspirants à l'étude du droit, de la médecine, du notariat et de la profession d'arpenteur soit référé au comité de législation.

Actuellement, chacune de ces professions a son bureau d'examinateurs. Pourquoi un jeune homme ne pourrait-il pas aller devant le bureau des instituteurs et délivrer un certificat qui lui permette de se présenter pour la profession de son choix.

Le système actuel n'est pas conduit avec justice. Un avocat quelqu'eminefit qu'il soit, appelé à examiner un aspirant, a besoin de plusieurs jours pour être capable de faire des questions pratiques.

Il faudrait abolir les quatre bureaux d'examinateurs existant actuellement et établir un seul bureau pour deux sections. Notre population est composée de deux sections et il est sage que chacune d'elles ait ses examinateurs catholiques ou protestants.

Le lieutenant gouverneur pourrait, parmi un certain nombre de noms qui lui seraient soumis, choisir trois instituteurs catholiques et trois instituteurs protestants et des représentants pourraient être choisis par chacun des corps professionnels formant ainsi cinq catholiques et cinq protestants. L'un des points les plus importants et celui auquel on fait objection, est pour l'admission à l'étude des personnes ayant le degré de bachelier et sans examen comme en Angleterre et toutes les colonies excepté la province de Quebec.

L'orateur nie qu'il soit influencé par aucuns sentiments de nationalité ou de religion. L'instruction publique est basée sur des lignes si fortes et si étendues qu'elle embrasse tout et l'on doit être aussi intéressé à l'éducation des canadiens-français et des catholiques qu'à ceux des autres races et d'autres croyances.

La proposition de l'honorable M. Lynch est adoptée.

Le bill de M. Hall, pour amender l'acte des élections de Quebec est présenté pour la deuxième lecture.

Ce bill pourvoit à ce que les sous-officiers rapporteurs donnent des certificats de rapports a chaque candidat ou a leurs agents et qu'un troisième certificat soit mis dans la boite. Quelquefois ce certificat s'écarte et dans ce cas le bill pourvoie a ce que l'un ou l'autre des trois ait force de loi.

Comme il y a deux autres bills, l'un par l'honorable M. Lynch, l'autre par M. Leblanc, pour amender la même loi, ces trois projets de loi sont renvoyés au comité de législation.

Le bill de M. Leblanc décrète que toute personne demandant du paiement pour services d'élections, même après l'élection, sera coupable de corruption.

L'honorable M. MERCIER dit que c'est bien la l'esprit de la loi actuelle ; il ajoute que par un arrangement survenu, on a fait un léger amendement à cette loi.

Le bill de l'honorable M. Lynch pour amender la section 7 des lois de chasse de Quebec, 47 Victoria, chapitre 73 est présenté pour la deuxième lecture.

L'honorable M. LYNCH explique que le bill comprend les rouges-gorges dans la liste des oiseaux qui peuvent être tués parce qu'ils détruisent les framboisiers et les fraisiers.

Une longue discussion s'engage pour savoir si les rouges gorges sont des insectivores et s'ils détruisent réellement les fruits ; mais il est démontré que des dommages sont causés par d'autres oiseaux et le bill est retiré.

A six heures la séance est suspendue.

SEANCE DU SOIR

L'honorable M. SHEHYN dit que les membres de la législature ont appris avec regret l'incendie qui a détruit la ville de Hull et qui a jeté sur le pave trois à quatre cents personnes. La population de cette ville est dans une grande détresse et il n'y a pas de doute que la chambre se fasse un devoir de venir immédiatement en aide a cette ville.

L'honorable M. SHEHYN, appuyé par l'honorable M. MERCIER, propose qu'une adresse soit présentée au lieutenant-gouverneur, demandant d'émettre un mandat de $5,000 pour venir en aide aux incendiés de Hull.

M. GIROUARD dit qu'en même temps, il serait juste de venir en aide aux petites localites qui ont subi une semblable calamité. Le village de Danby a été récemment incendié et un grand nombre de familles ont été réduites a une détresse extreme.

M. ROCHON en remerciant le gouvernement au nom du comte d'Ottawa, dit que c'est la troisième fois que Hull est détruit par le feu. Cette ville a été incendiée en 1880, en 1886 et encore cette année.

La proposition de l'honorable M. Shehyn est adoptée.

Les bills suivants sont adoptés en comités, sont lus pour la troisième fois et sont adoptes par la chambre.

Acte pour detacher le canton de Clifton du comté de Compton et l'annexer au comté de Standead pour les fins judiciaires et a la division d'enrégistrement de Coaticooke pour les fins d'enregistrement.—M. de Grosbois.

Acte pour rappeler les sections 229 et 230 de l'acte 41 et 45 Victoria, chapitre 75, incorporant la ville de Longueuil.—M. Rocheleau.

Acte pour incorporer la compagnie de chemin de fer de Joliette et Saint-Jean de Matha.—M. Bazinet.

Acte pour ériger en ville avec une charte spéciale la ville de Coaticooke—M. Baldwin.

Acte pour ratifier et confirmer certaines résolutions du conseil municipal du village de la côte Saint Antoine, accordant une réduction de taxes municipales ordinaires a l'Association athletique de Montreal sur ses terrains de jeux à la Côte Saint Antoine—M. Champagne.

Acte concernant les impôts sur les églises dans les paroisses catholiques romaines de Montréal.—L'honorable M. Taillon.

Acte pour incorporer la ville de Drummondville—M. Girouard.

Acte pour amender l'acte 46 Victoria, chapitre 82, incorporant la ville d'Hochelaga maintenant ville de Maisonneuve—M. Champagne.

Acte pour amender l'acte 47 Victoria, chapitre 90, incorporant la ville de Sainte Cunegonde et l'acte amendant le même 49-50 Victoria, chapitre 56—M. Champagne.

L'honorable M. DUHAMEL propose les résolutions suivantes en rapport avec le bill No 9 concernant les pêcheries.

1. Qu'une réserve au moins de trois chaines dans la profondeur des terres bordant les rivières et les lacs dans la province de Québec, sera faite lors de la vente ou de l'octroi gratuit de terres pour les fins des pêcheries.

2. Que ces terres aussi bien que celles réservées pour les pêcheries pourront être louées pour une période n'excédant pas dix années consecutives, au lieu de cinq années, tel que pourvu par la loi comme actuellement.

3. Que le commissaire pourra, sans compétition publique, dans l'intervalle entre deux ventes publiques, accorder des locations de terres dans ces réserves le long des "rivières aux saumons", lorsqu'il arrive que telles rivières pourront être affermées durant l'intervalle entre deux ventes publiques.

4. Que le lieutenant gouverneur en conseil pourra en aucun temps dans la vie publique, autoriser la location privee ou la vente des réserves pour les pêcheries, bordant les lacs et les rivières. Dans le cas que le prix sera surelevé la vente représentera une somme au moins égale à celle que la rente actuellement payé produira ou celle qui pourra raisonnablement être obtenue lorsqu'elle sera capitalisée à quatre pour cent. Le revenu provenant de telles sources formeront partie du fond du revenu consolidé.

Ces résolutions sont adoptées et un bill basé sur icelles est présenté.

L'honorable M. MERCIER propose la troisième lecture du bill concernant la nomination d'un président du conseil executif.

Cette proposition est adoptée par un vote de 31 contre 11.

L'honorable M. TAILLON appuyé par l'honorable M. Flynn, propose que l'Orateur émette un bref pour une nouvelle élection dans le comté de Mégantic

L'honorable M. MERCIER croit qu'il ne serait pas convenable que l'élection ait lieu durant la session lorsque les politiciens ont assez à faire sans se mêler des élections.

Il serait préférable de remettre cette élection ainsi que celle de Nicolet jusqu'après la session. Le mois de septembre sera un temps favorable pour les élections.

L'honorable M. TAILLON dit qu'il a fait une proposition à la requête d'un grand nombre des électeurs de son comté et qu'il aimerait que l'élection aurait lieu de suite.

La proposition est adoptée.

M. CASGRAIN dit qu'il a demandé à M. McShane certaines informations concernant les gazetiers du palais de justice de Quebec ; mais qu'il n'a reçu encore aucune reponse.

L'honorable M. GAGNON répond que les informations ont été données.

M. McSHANE qui se leve au milieu des cris de "gaz" "gaz," dit qu'il est prêt a donner toute information requise. M. McShane prend son siège aux cris de "encore," "encore" et la seance est levee vers 10.45 hrs p. m.

NOTES AGRICOLES

Propreté dans la laiterie

Que la plus grande propreté règne dans la laiterie, que l'odorat n'y soit offusqué par aucune mauvaise odeur car le lait ayant la propriété d'absorber toutes les odeurs et toutes impuretés de l'air, ils en suit qu'il sera contaminé et le beurre d'une qualité inférieure. On ne peut être trop particulier sur ce point ; qu'il faut que l'air de l'endroit où on met le lait soit toujours pur et frais. Ce défaut de précaution est la cause la plus ordinaire de l'insuccès qu'éprouvent beaucoup de cultivateurs dans la confection du beurre.

Nourriture à donner aux poulets

Les poulets doivent être nourris très abondamment, et leur alimentation doit être variee ; des grains, des insectes et des vers, des herbes hachées menues, des pommes de terre cuites, etc. On peut donner une fois par jour du pain trempé dans du vin. Dans le second ou troisième jour, on donne un peu de millet ; au quatrième jour des grains de blé le matin. Le grain doit toujours former la base de l'alimentation. Après dix ou douze jours on supprime l'œuf dans la pâtee, ainsi que le millet que l'on remplace par d'autres grains plus grossiers.

L'humidite et le froid sont les plus grands ennemis des jeunes poulets. On doit prendre ses précautions en conséquence et ne les laisser sortir qu'autant que les herbes ne sont pas mouillées et que le temps est assez chaud.

A trois mois, on mange les poulets en primeur, à la condition qu'ils aient été richement nourris en grains.

Une ménagère dans l'embarras

Un des pus grands ennuis que la bonne ménagère puisse éprouver, c'est quand ses poules ne veulent pas couver ou couvent mal. Il arrive souvent que sur dix poules couveuses, cinq ne méritent pas d'avoir des poussins. Il s'agit de distinguer les bonnes couveuses des mauvaises ; pour cela prenez un vieux baril, percez un trou dans le coté de 7 a 8 pouces d'une extremite ; remplissez de paille le fond du baril, jusqu'au niveau du trou que vous avez percé ; faites un nid dans cette paille, mettez-y trois ou quatre œufs en pierre, placez-y votre poule et laissez-la a ses réflexions après avoir recouvert d'un linge le trou qui servira dorenavant de porte. Si votre poule est sérieuse dans ses résolution de couver et se met résolument à la besogne, ce dont vous assurerez au bout d'un jour ou deux, mettez vos œufs et les choses iront bien. Ayez soin de saupoudrer de soufre le nid de la couveuse ; vous pourrez laisser sortir celle-ci une fois par jour, assez tard le soir, pour qu'elle ait juste le temps de boire, de s'étirer, manger, et retourner à son nid avant la noirceur.

Manière de couper les patates de semence

Un bulletin emanant de la "Ferme experimentale de l'Etat de l'Ohio" peut se resumer ainsi :

On a beaucoup parlé et beaucoup écrit à propos de la manière de couper les patates de semence, et on a fait de nombreuses expériences dans différentes parties du pays. Il est évident pour tous que la nature du sol et le mode de culture ont beaucoup d'influence sur les resultats. Dans un sol riche parfaitement cultivé, on peut avoir de bons rendements avec tous les modes de semences ; dans un sol pauvre, planter de petits morceaux est une grave erreur, car on sait qu'au début de leur végétation, les plantes se nourrissent aux dépens de leur semence, et alors on comprend que plus le morceau est petit, moins il alimentera la végétation. Les tubercules entiers et de gros morceaux donnent une végétation forte et rapide. La récolte est plus hâtive et plus abondante qu'avec de petits morceaux, mais la proportion de petites patates est plus considérable.

D'un autre côte, en plantant des morceaux avec un seul œil le rendement est généralement faible, quoique les patates soient presque toutes grosses.

Ci-dessous sont les résultats obtenus à la ferme experimentale de l'Etat de l'Ohio. Dans toutes les expériences on a employe de grosses patates :

Morceaux à un seul œil, moyenne pour 4 ans, 68 boisseaux par acre :

Morceaux à deux yeux, moyenne pour 4 ans, 180 boisseaux par acre ;

Patates coupées en deux, sur le long, moyenne pour 2 ans, 225 boisseaux par acre ;

Tubercules entiers, moyenne pour 4 ans, 236 boisseaux par acre.

Ces rendements sont d'accord avec les résultats obtenus partout ou on a fait des expériences sérieuses pendant quelques années. Sous le rapport de la qualité de la récolte et du coût de la semence, les morceaux à deux yeux ont été plus satisfaisants à la ferme experimentale, mais toujours avec des morceaux de grosses patates.

AU TEMISKAMING

PAR

JOSEPH TASSÉ

Brochure de 20 pages in-8o

10 cts L'EXEMPLAIRE

En vente au Bureau du CANADA

W. O. McKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Sussex

DAMES NOS PILULES REGULATRICES FRANÇAISES sont en usage et recommandées par des milliers de Dames qui les emploient MENSUELLEMENT. Elles n'ont jamais failli ; enlèvent les douleurs ; assurent la régularité ; sont douces, agréables au goût et d'un excellent effet. Paquets envoyés par la malle à l'abri de toute indiscrétion sur réception de $2.00. Toute correspondance est confidentielle. Adressez : COMPAGNIE DE MEDECINE DE TORONTO, B. P. Boite 576, Toronto, Ont. 24-1—88-89

TAPISSERIE

Je viens d'acheter le stock de TAPISSERIE de la maison E. White. J'offrirai cette semaine ce stock en vente en détail, à des prix beaucoup plus bas que les marchands d'Ottawa ont payé dans le gros. M. White m'a transféré toutes les affaires de son département de la tapisserie.

Wm. HOWE

Rue Rideau, Succursale No 393 rue Cumberland.

G. PHILBERT

IMPORTATEUR

DE

TAPISSERIES

AMERICAINES, ANGLAISES ET ECOSSAISES

Coin des rues Dalhousie et Saint-Patrice, Ottawa

PEINTURE
TAPISSERIES,
PEINTURES PREPAREES
HUILE
MASTIC
PINCEAUX,
VITRES, et

ARTICLES DE PEINTRE EN GENERAL

Hôtel du Canada

PARIS, 26, Rue de Châteaudun, PARIS

(Près le Boulevard des Italiens)

ENGLISH SPOKEN

TOUT HOMME

Qui est Faible, Nerveux, Débile, qui dans son Ignorance et sa Folie, croit avoir perdu complètement sa Vigueur de Corps et d'esprit et sa Vitalité Entière, toutes causes qui entraînent des dérangements dans le système organique des Sources de la Vie, Maux de Tête, Maladies de l'épine d'Orsale, Rêves navrants, Perte de Mémoire, Lâcheté et Irritabilité de Tempérament, Boutons et Rougeurs sur la figure et tous les symptômes de Débilité Générale, Consomption dans un avenir rapproché, d'Insanité, peuvent trouver un remede efficace en se servant de notre spécifique No 23, une cure merveilleuse et certaine. Il donne la Vigueur de la Jeunesse et restaure le système complet chez les vieux et chez les jeunes en donnant de la force aux Poumons et aux Nerfs, reconstruisant le système musculaire et mettant en action toute l'énergie physique du corps humain. A l'aide de notre spécifique No. 23 les cas les plus obstinés peuvent être guéris en moins de trente jours. Chaque paquet contient un traitement pour deux semaines, $2. Guérison garantie. Notre spécifique No. 24 est un Remède infaillible pour toutes les Maladies Secrètes de quelque durée qu'elle ait été. Vendu d'après notre Garantie par écrit qu'il opérera une Guérison. Prix $5. Compagnie de Médecine de Toronto, Toronto Ont.

CONSOMPTION

Cette maladie affreuse, qui durant tant d'années a semblé défier la science des meilleurs physiciens qui ne connaissaient rien pour en arrêter les progrès, rien pour la diminuer, rien pour la guérir. Maintenant, ce n'est plus une maladie incurable malgré qu'elle soit condamnée par quelques médecins, la santé peut encore être recouvrée par l'emploi de NOS REMEDES. Ils sont doux pour les membranes des poumons qu'ils n'affectent pas malgré qu'ils soient enflammés et empoisonnés par les ravages de cette cruelle maladie en même temps qu'ils empêchent les douleurs et les brûlements de poitrine qui accompagnent invariablement la consomption. Prix $3.

GUERISON GARANTIE

Compagnie de Médecine Toronto, Toronto, Ont.

TEINTURE POUR LES CHEVEUX

Ces célèbres teintures ne sont pas nuisibles à la santé. Nous en avons les couleurs suivantes, et les plus belles nuances dépendent de la couleur des cheveux : noire, brun foncé, brun clair, châtain, châtain clair, blond doré, blond cendré, Envoyez une tresse de cheveux avec avec votre commande. Prix $2. la bouteille. Compagnie de remède de Toronto. Toronto, Ont.

Articles de Toilette

En nous adressant votre commande, spécifiez ce que vous désirez avoir et nous vous garantissons que vous serez parfaitement satisfait. Le No 8 donne au teint la fraicheur de la jeunesse ; c'est une préparation qui n'affecte pas la peau et dont vous pouvez vous servir sans que personne s'en aperçoive. Prix, $1.25. No 9 fait disparaître les rides. Prix, $2.00. No 10 fait disparaître les taches causées par les affections de foie. Prix, 1.25. No. 11 fait disparaître les boutons sur la figure. $1.25. No 12 fait disparaître les taches de rousseur. Prix, $1.25. No 13 fait disparaître les pustules. Prix, $1.25. No. 14 fait disparaître le hale. Prix, $1.25. No 15 fait disparaître les verrues. Prix, $2.00. No. 16 fait disparaître les marques de la petite vérole. Prix, $2.00. No 17 empêche la trop grande transpiration. Prix, $1.25. No 18 est une préparation infaillible pour conserver les cheveux ou le faire pousser. Prix $1.25. Compagnie de remèdes de Toronto. Toronto, Ont.

Le buste

No 19 est une préparation interne et externe qui développe la taille chez les femmes et lui donne les plus belles proportions. C'est une préparation tout à fait inoffensive et infaillible. Prix $3.00 Compagnie de remèdes de Toronto. Toronto, Ont.

Maladies des femmes

No 20 guérit infailliblement la leucorrhée, descente de la matrice, et toutes les maladies auxquelles les femmes sont sujettes. Les médecins les plus éminents recommandent cette préparation comme un remède des plus efficaces. Prix $2.00 la bouteille. Compagnie de remèdes de Toronto. Toronto, Ont.

Pilules régulatrices françaises

Bien supérieures au seigle ergoté, à la tanaisie, la racine ou l'oxide. Recommandées par des centaines de femmes qui en font usage tous les mois. Elles sont infaillibles, préviennent la douleur et amènent la RÉGULARITÉ. Prix, $2.00 Compagnie de remèdes de Toronto. Toronto, Ont.

Nevralgie et rhumatisme

Guérison certaine par l'usage du spécifique No 22. Il faut attribuer la popularité de cette préparation à son efficacité. Prix, $1.00 Compagnie de remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

AVIS AUX MERES — Le "SIROP CALMANT DE MME WINSLOW" devrait toujours être employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible, en faisant disparaître la douleur, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi "brillants et frais qu'un bouton de rose." Ce sirop est très agréable au goût. Il apaise l'enfant, amollit ses gencives, enlève toute douleur, fait disparaître les souffrances intestinales en réglant la digestion, et est le meilleur remède connu contre la diarrhée, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt-cinq cents la bouteille. Ayez confiance et demandez le a Sirop calmant de Mme Winslow" et ne prenez acune autre préparation.

POUR LA

Figure, les Mains, la Peau et le Teint en général

Crême de Miel et d'Amende de Hinds, Gelée de Concombres et de Roses et Moloderma.

Un assortiment complet et nouveau des articles de toilette ci-dessus venant d'être reçu.

R. A. McCORMICK

CHIMISTE ET DROGUISTE

75 RUE SPARKS

Prescriptions pour médecins et familles préparées avec soin.

Communication téléphonique 1-2-88

Fonderie de Hull

Le soussigné vient de faire l'acquisition de la fonderie de Hull et est maintenant préparé à exécuter toutes sortes d'ouvrages dans la ligne de fonderie, pièces légères ou pesantes de toutes dimensions, au plus bas prix.

M. Lawson est un homme pratique qui a eu plusieurs années d'expérience, et garantira tous ses ouvrages faits à son établissement.

T. LAWSON

Rue Brewery, Hull, Rue George, Ottawa.

FERRONNERIES

L'une des plus anciennes maisons commerciales de la vallée de l'Ottawa et des mieux qualifiées sous le rapport des bas prix et de la qualité des articles offerts en vente.

McDougall & Cuzner

Enseigne de la grosse Tarrière.

MAGASINS :

Rue Sussex et rue Duke, Chaudiere

23 11 87-88

Pour acheter

DES

Vêtements

Aux Conditions les plus Favorables

ALLEZ AU

Nos 269 et 271, rue Wellington

Où vous ne serez embarrassé de faire un choix, l'assortiment en magasin étant des plus complet.

J'achète et je vends au comptant seulement, de sorte que je puis vendre à meilleur marché que toute autre maison à Ottawa.

Conditions : Au comptant seulement

P. O'Reilly

CARTES PROFESSIONELLES

M. J. GORMAN, LL.B.,

(Successeur de L. A. Olivier)

Avocat, Solliciteur, Notaire, Etc.,

BUREAU

Coin des Rues Rideau et Sussex

OTTAWA, ONT.

BELCOURT & MACCRAKEN

Avocats, Procureurs, Notaires, &c.

ONTARIO ET QUÉBEC

Scotish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

Macdougall, Macdougall & Belcourt

AVOCATS, PROCUREURS, ETC.,

Ontario et Quebec

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA

HON. W. MACDOUGALL, N. A. BELCOURT, LL.M
FRANK M. MACDOUGALL.

O'Gara & Remon

AVOCATS, SOLLICITEURS, NOTAIRES, ETC.

Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.

PRES DE L'HOTEL RUSSELL

MARTIN O'GARA, C. R. E. P. REMON

McIntyre, Lewis & Code

Avocats, Solliciteurs et Notaires

Attention toute spéciale donnée aux affaires commerciales.

Bureau : Au-dessus de la Banque des Marchands, Ottawa.

Argent à prêter sur propriétés foncières.

A. F. McINTYRE, Solliciteur de la Banque de Montréal.
J. TRAVERS LEWIS, Solliciteur de la Banque Union.
R. G. CODE. 28-1-88

GEO. McLAURIN, L. L. B.

AVOCAT, Etc.

Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa.

J. P. FISHER

AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC.

Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA ON

McVeity & Henderson

AVOCATS, SOLLICITEURS, ETC.

Agents pour la Cour Suprême et les Départements Publics.

Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

TAYLOR MCVEITY. GEO. F. HENDERSON.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY

AVOCATS, SOLLICITEURS

Agents pour la Cour Suprême et le Parlement.

Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.

MCLEOD STEWART F. H. CHRYSLER
J. J. GODFREY

VALIN & CODE

Avocats, Solliciteurs, Etc.

BLOC EGAN, RUE SPARKS

vis-à-vis l'Hôtel Russell.

Bradley & Snow

AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC.

R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.

Argent à prêter à 6% avec privilège de rembourser en aucun temps.

GUNDRY & POWELL

Avocats, Solliciteurs, Etc.

AGENTS POUR LA COUR SUPREME ET LES DEPARTEMENTS

Bureau : 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russel

Arthur W. Gundry F. C. Powell.

HODGINS, KIDD & RUTHERFORD

Avocats, Solliciteurs, Notaires, etc.

Agents pour la Cour Suprême, le Parlement les Départements Publics, etc.

ARGENT A PRETER

Bureaux : Scottish Ontario Chambers, Ottawa Kemptville, Ontario.

JOHN HODGINS GEO. E. KIDD
ALEX. C. RUTHERFORD

BRAGEE D'INFORMATION DES MARCHANDS DETAILLEURS

LINDEN & COLE

Comptables, Collecteurs et Agents Mercantiles

No 40½ RUE ELGIN, OTTAWA

Loyers et dettes collectés, livres ajustés et audités.

B. LINDEN. W. A. COLE

Dr FISSIAULT

DENTISTE

COIN des RUES RIDEAU et SUSSEX

OTTAWA

Heures de bureau : de 9 à 5 heures.

CHS. DESJARDINS

AGENT D'ASSURANCE ET COURTIER

Hotel Russell, No 26 rue Sparks

OTTAWA

Représente la CITIZEN, départements du Feu, la Vie et des Accidents ; aussi agent pour plusieurs Compagnies Anglaises de première classe.

Capitaux réunis : - - - $10,000,000

Marchand de Boyaux à incendies et toutes espèces de marchandises en caoutchouc, commandées reçoivent une attention immédiate.

M. Desjardins donne une attention toute spéciale aux affaires d'assurance

LAURENT DUHAMEL

ETAL DE MARCHE BY

Assortiment complet des meilleures viandes du marché d'Ottawa. En gros et en détail : mouton, porc, saucisses, etc. Comme par le passé, M. Duhamel se fera un devoir de satisfaire les pratiques qui voudront bien l'honorer de leur bienveillant patronage. 1 12 87-88

W. E. BROWN

MANUFACTURIER ET MARCHAND

DE

CHAUSSURES EN GROS !

A transporté son établissement au

No 61, RUE RIDEAU

19 11 87-88 (Porte voisine de M. Wall, épicier

Isidore Despatie

PLATRIER

141—RUE KING—141

OTTAWA 23 11 87-87

MAISON SAINT-GEORGE

102 ET 104 RUE RIDEAU

Vins, Liqueurs, Eau-de-Vie et Cigars importés de premier choix.

Jugez par vous-même en venant nous faire visite. 1 12 87-88

LOTERIE NATIONALE DE COLONISATION

Sous le patronage de M. le curé A. Labelle

Au profit de l'Œuvre des Sociétés Diocésaines de Colonisation de la province de Québec. Fondée en Juin 1884, sous l'autorité de l'Acte de Québec, 32 Vict., chap. 36.

LE DOUZIEME TIRAGE MENSUEL AURA LIEU LE

Classe D. } MERCREDI, 20 JUIN 1888, A 2 HEURES P.M.

Valeur des Lots, - - - $60,000

1ère SERIE { Valeur des Lots, - - - - $50,000 / Gros Lot : Un immeuble de - 5,000 } $1.00 le Billet

2me SERIE { Valeur des Lots, - - - - $10,000 / Gros Lot : Un immeuble de - 1,000 } 25 cts le Billet

DEMANDE DE BILLETS

A S. E. LEFEBVRE, Montréal, Canada.

M. Lefebvre voulez bien expédier à l'adresse ci-dessous

..... billets de 1re série à $1.00.

..... billets de 2me série à 25 s.

La somme de $..... est ci-jointe.

Nom .....

Rue ..... No .....

ADRESSE { Localité .....

Et Boîte du Bureau de Poste No .....

Il est offert au porteur de tout numéro gagnant de lui payer en espèces le montant de son lot, moins une commission de dix pour cent.

Les noms des gagnants ne sont pas publiés à la publicité, à moins d'une autorisation spéciale.

REMARQUE—Pour vous servir de cette formule de demande de Billets, enlevez-la et mettez-la avec l'argent dans une enveloppe adressée à S. E. Lefebvre, 19 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada, L. A. Trepanier No 31, rue Saint Patrice, agent pour Ottawa.

GRANDE VARIETE

DE

CHAPEAUX

FRANCAIS,
ANGLAIS,
AMERICAINS et
CANADIENS, Etc.,

CHEZ

JOSEPH COTE

114 — RUE RIDEAU — 114

OTTAWA.

NOUVEAUX MEUBLES

Venant d'etre recus

CHEZ

HARRIS & CAMPBELL

Notre nouveau dépôt de meubles, maintenant exposé à notre magasin, rue O'Connor, se compose du plus bel assortiment de meubles pour salons, chambres à coucher, pour les bureaux, etc., etc.

Nous appelons l'attention particulière du public sur nos importations de

CHAISES ET BERCEUSES

DE VIENNE, AUTRICHE

Que tout le monde s'empresse de venir les voir

Nos meubles sont les plus recherchés sur le marché où ils méritent d'être vus de tous.

Nous avons tout récemment mis un nouvel engin dans notre atelier, qui nous permettra de remplir les ordres à l'entière satisfaction des acheteurs, et à des prix extrêmement réduits.--Un escompte libéral sera accordé à tous les acheteurs.

Effets délivrés avec exactitude et entière satisfaction.

HARRIS & CAMPBELL

RUE O'CONNOR

Près de la rue Sparks.

Manufacture de VOITURES !

ROYALE

LEVEILLÉ & MATHÉ

PROPRIETAIRES

Nous désirons informer le public que nous avons fait l'acquisition du poste d'affaires de S.D THOMPSON, dans la branche de carrosserie, plus spécialement voitures légères, Sulkeys, etc. Etant arrivant de Chicago et des autres villes américaines nous avons puisé de grandes connaissances dans notre état, nous sommes en mesure de garantir entière satisfaction. No ouvriers sont tous des plus habiles et travaillent sous notre direction ; les matériaux employés sont aussi les meilleurs que l'on puisse se procurer et nos prix tres bas.

Attention spéciale et prompte à toutes commandes, tel est le système que nous mettons en pratique dans toutes les branches de réparations.

56 RUE DALY - - 19 ET 21 RUE STEWART

AVIS ! Le meilleur endroit à Ottawa pour acheter des Patins et autres articles en fait de quincailleries et ferronneries, c'est PATINS !

Chez Thos. Birkett, 115 rue Rideau

P. S.—1,000 paires de Patins de tous prix et de toutes les grandeurs ; 1,000 Clochettes pour sleig Venez et voyez par vous-mêmes. 21 11 87-1

COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE

E. B. EDDY & Cie

(LIMITEE)

ETABLIE EN L'ANNEE 1854. INCORPOREE EN L'ANNEE 1883

HULL, P. Q.

Manufacturiers et Marchands en Gros de

BOIS DE CHARPENTE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Ouvrages de Maisons, Etc, Etc, Etc

Seaux, Baquets, Planches à laver, Boites et Caisses d'emballage,

ALLUMETTES "TELEGRAPHE" DE PREMIERE QUALITE

16—1—88—q

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

DERNIERES NOUVELLES

CANADA

Personnel

QUEBEC 14—M. Ives, M. P., est arrivé en cette ville.

L'élection de Mégantic

—On croit que les brefs pour la nouvelle élection de Mégantic seront lancés immédiatement. M. Johnson sera de nouveau le candidat conservateur et l'on mentionne le nom de M. T. C. Aylwin, de cette ville, comme candidat libéral.

Don généreux

—M. Jean Richard, peintre, du faubourg Saint Jean, a fait don à l'église de Saint Ubalde, d'une magnifique statue de la bonne Sainte Anne, pour la remercier d'une faveur obtenue par l'intercession de cette grande thaumaturge.

Cette statue, qui a fait l'admiration de tous ceux qui l'ont vue, a été sculptée par M. Jobin, artiste bien connu de Saint Jean, Québec.

Au lac Saint-Jean

—L'excursion des députés au lac Saint Jean aura lieu le 27 juin.

On sera de retour vers le 1er juillet.

Nouvelles religieuses

—Hier, à l'occasion de la fête Saint Antoine, tous les prêtres du collège de Lévis et des paroisses environnantes sont allés présenter leurs hommages à M. l'abbé Antoine Gauvreau, curé de Lévis, qui les a invités à dîner avec lui à son presbytère.

Hier soir, la fanfare de Lévis, sous la direction de son professeur, le notaire Onésime Audet, s'est rendue en face du presbytère et a fait entendre plusieurs morceaux.

Il y a eu présentation d'adresse à M. l'abbé Gauvreau, qui y répondit et termes heureux, et remercia cordialement les membres du corps de musique des bons sentiments qu'ils lui témoignaient.

Un grand nombre de personnes assistaient à la démonstration.

—Le R.P. directeur des Trappistes d'Oka et le R.P. Jean Baptiste sont arrivés à Québec, dans l'intérêt de leur couvent.

Deux nouveaux Trappistes, les RR. PP. Jean de Dieu et Pie, et un frère convers, du couvent de Bellefontaine, France, sont arrivés en Canada et sont allés résider à la communauté d'Oka.

Perte

—Un citoyen de Lévis, qui revenait des provinces maritimes, ces jours derniers, a constaté, en arrivant aux Trois Pistoles, qu'il avait perdu son porte-monnaie contenant $70. Il télégraphia immédiatement à quelques stations sans recevoir de nouvelles favorables. Mais en arrivant à Lévis, il eut le plaisir d'apprendre que son porte-monnaie avait été retrouvé, dans un char-du-bœuf, par un brave employé, M. Lebreau.

Ce dernier, en arrivant à la gare du Grand Tronc, informa M. Forbes de la trouvaille qu'il avait faite et grâce à ces deux honnêtes employés, notre concitoyen fut bientôt mis en possession de son porte-monnaie qu'il croyait à jamais perdu.

Un pont au bassin Louise

—La commission du havre a reçu deux soumissions pour la construction d'un pont en fer sur une partie du bassin Louise, l'une de la compagnie des ponts du Dominion, et l'autre de MM. Carrier, Lainé et Cie. Il y a eu un vote, lundi, mais on n'a pu arriver à aucune décision. MM. McGreevy, Dobell et Rae ont voté pour la compagnie du Dominion, et MM. Forsyth, Chabot et Hamel pour MM. Carrier, Lainé et Cie.

Dîner à Spencer-Wood

Voici la liste des invités au dîner qui a eu lieu hier soir, à Spencer-Wood :

L'honorable A Turcotte, procureur général ; l'honorable T Wood, M C L ; l'honorable J J Laviolette, M C L ; l'honorable John Hearn, M C L ; l'honorable F X O Méthot, M C L ; l'honorable F E Gilman, M C L ; l'honorable G Bresse, M C L ; l'honorable L S Tourville, M C L ; l'honorable Horace Archambault, M C L ; l'honorable Hugh Mackay, M C L ; MM. L N Larochelle, Dr Rinfret, G H Deschênes, L J Desjardins, F X Lemieux, B Beauchamp, A Boyer, A Lapointe, E H Laliberté, Owen Murphy, J L Girouard, O Baldwin, L Bazinet, A J Bourbonnais, L P Cardin, V Gladu, E Lafontaine, A Lussier, E O Martin, Jos Morin, Jules Tessier, C L Champagne, T P de Grosbois, Jacques Picard, M P P et MM. Jacques Belleau, J I Tarte, Dr G Stewart, Ernest Pacaud, V W Larue, A J Turcot, capt Sheppard, A D C, J de L Taché, secrétaire particulier du lieutenant-gouverneur, Eug Chinic, W J Jarvis, du *Herald*, D Stewart, de la *Gazette*.

Disparition mystérieuse

—Depuis quelques jours, la population du village de Beaumont est dans une grande excitation au sujet de la disparition mystérieuse d'un des citoyens de l'endroit. Voici les faits :

En octobre dernier, une assemblée de paroisse eut lieu à Beaumont, un dimanche, et devint très tumultueuse, à tel point que l'on en vint à des voies de fait, et durant la bataille un homme fut violemment frappé à la base du crâne. Cet homme, Narcisse Turgeon, est celui dont on déplore aujourd'hui la disparition.

Rendu chez lui, Turgeon se plaignit de violentes douleurs à la tête, douleurs qui allèrent toujours augmentant, et il devint gravement malade.

Etant quelque peu rétabli, M. Turgeon institua une action en dommages et obtint jugement pour $100 et les frais.

Le blessé ne prenant pas de mieux, les Drs Morin et Ladriere furent mandés et conseillèrent au malade de subir une opération chirurgicale, mais Turgeon refusa de suivre leur avis et continua d'aller de mal en pis, manifestant parfois des symptômes d'aliénation mentale.

Vendredi dernier au soir, Turgeon est parti de chez lui, laissant une lettre par laquelle il informait sa famille qu'il allait se noyer. On n'a eu aucune nouvelle de lui depuis et l'on suppose qu'il s'est jeté dans le Saint-Laurent.

M. Turgeon, qui est un cultivateur à l'aise, est âgé de 45 ans et était considéré comme un des meilleurs citoyens de la paroisse.

Toute personne pouvant fournir des renseignements sur son compte est priée d'en donner avis aussitôt que possible à François Turgeon, de Beaumont, comté de Bellechasse, ou à la station de police No 1, à Québec.

Le signalement est comme suit : pantalon d'étoffe grise du pays (rapiécé), habit de serge noire (rapiécé), chemise de flanelle grise, corps de laine grise tricoté, veste de drap noir, cravate de laine grise et rouge, bas de feutre, claques de caoutchouc, calotte noire. Les cheveux noirs et grisonnants.

Les Chinois

VANCOUVER, C.A., 14—Le vapeur "Batavia" est parti pour San Francisco, ayant à son bord 519 chinois et une cargaison de 800 tonnes.

Deux accidents

RICHMOND, P.Q., 14—Deux pénibles accidents sont arrivés aux environs de Drummondville. Un nommé Moise Laramée, employé à la scierie de Blake & Bros, a été tué par l'explosion d'une chaudière à vapeur.

Dans la soirée un jeune enfant de 12 ans, du nom d'Alphonse Praise, en jouant dans un atelier de machines, s'est avancé la tête sous une scie en mouvement. En relevant la tête l'enfant toucha à la scie qui lui coupa la tête en deux.

ETATS-UNIS

Mort de la mère du général Sheridan

NEW-YORK, 14—Tandis que le général Sheridan lutte encore entre la vie et la mort à Washington, sa mère vient de mourir à l'âge de 87 ans à Somerset (Ohio).

Recensement

BALTIMORE, 14—D'après le recensement que vient de faire la police de la ville, la population de Baltimore est actuellement de 416,805 habitants, parmi lesquels 64,509 nègres.

Drame sanglant

NEW-YORK, 14—A Glasgow (Pennsylvanie), un bucheron du nom de Kee a tué à coups de revolver un fermier nommé Ellis Wingest, et le meurtrier s'est ensuite brûlé la cervelle. On ignore quelle a été la cause de ce double crime.

Evasion

NEW-YORK, 14—Anna Hower, une femme condamnée il y a cinq ans à dix-huit ans de travaux forcés pour complicité dans l'assassinat de son mari, s'est évadée du pénitencier d'Anamosa (Iowa), après avoir scié les barreaux de la fenêtre de sa cellule. Anna est, dit-on, la première femme qui se soit jamais évadée du pénitencier d'Anamosa.

Tué par son fils

NEW-YORK, 14—M. Peter Alt, propriétaire de l'hôtel Arlington, près du champ de Pimlico, à Baltimore, a été tué d'un coup de revolver par son fils William, âgé de 15 ans, dans les circonstances les plus dramatiques.

L'hôtelier, qui s'était livré, paraît-il, depuis plusieurs jours, à des excès de boisson, est rentré ivre chez lui lundi soir, vers neuf heures et a cherché querelle à sa femme. Après lui avoir lancé une soupière et un plat à la tête, Alt s'est rué sur la pauvre femme, l'a renversée sur le parquet et s'est mis en devoir de l'étrangler. C'est alors que William est accouru au secours de sa mère et a tiré sur son père. Celui-ci est tombé mort à côté de sa femme.

Le jeune Alt a été arrêté.

Une bombe

DETROIT, Mich, 14—La nouvelle a transpiré aujourd'hui, qu'un baril de poisson dans lequel il y avait une bombe chargée de dynamite, formait partie de la cargaison du steamer "Cleveland," lors de son départ de Cleveland. Comme tous les barils étaient marqués de la même manière, on ne fit aucune attention à celui qui contenait la bombe. La société commerciale Ryan A. Rourke fit transporter les barils dans ses hangars et en ouvrant l'un d'eux, un des employés remarqua qu'il avait été défoncé et l'ouverture pratiquée arrangée au moyen d'un morceau de bois rapporté. Il découvrit la bombe consistant en un tube en plomb, d'un longueur de sept pouces et chargé à l'intérieur de dynamite. L'intention de l'auteur était évidemment de faire sauter le navire, car la quantité de dynamite était suffisante pour démolir un édifice en entier. La police n'a pu encore rien découvrir.

La navigation aérienne

NEW-YORK 14—On mande de Washington que M. Landes, représentant de l'Illinois, a fait au congrès, au nom de la commission de ventilation et d'acoustique, un rapport favorable au projet de loi tendant à accorder un crédit de $150,000 pour permettre à M. A. de Bausset de construire un navire aérien.

La commission a amendé le projet de façon à accorder à l'inventeur une somme de $75,000, payable dès que le secrétaire de la marine, après avoir fait, avec le conseil des ingénieurs, une enquête sur les plans de construction de ce navire, aura certifié que le montant de cette somme a été déjà dépensé en études et qu'il y a lieu de croire que l'entreprise réussira. Le reste du crédit sera payable lorsque le navire sera achevé et qu'il aura fait avec succès un voyage d'essai.

M. Landes ajoute dans son rapport que la théorie de M. de Bausset est basée sur ce principe que les corps plus légers que l'air s'élèvent par le fait de cette moindre densité. Le navire aérien que M. de Bausset se propose de construire se composera d'un vaste cylindre dans lequel on fera le vide. Le cylindre sera en tôle d'acier et d'une force suffisante pour supporter la pression de l'air extérieur, lorsque le vide aura été fait à l'intérieur au moyen de pompes pneumatiques. Si le projet réussit, est-il encore dit dans le rapport, ce sera une véritable révolution dans le système des transports.

Enfin, la commission joint à son rapport une lettre du Bureau of Steam Engineering, par laquelle ce fonctionnaire confirme l'exactitude de la théorie de M. de Bausset, mais déclare qu'il n'a pas eu le temps d'étudier suffisamment les détails du projet de construction du navire pour porter un jugement sur cette affaire.

Médaille méritée

SAN FRANCISCO 14—Le consul anglais Donohoe veut appeler l'attention du gouvernement et de la "Royal Humane Society," sur l'acte du capitaine Hayward, du steamer "Maniposa," qui a récemment sauvé du naufrage, l'équipage du "Henry James." Ce capitaine a droit à la médaille accordée pour des actes de bravoure.

EUROPE

M. Clémenceau en Angleterre

LONDRES 14—M. Clémenceau a accepté l'invitation qui lui a été faite d'assister à une réunion de mineurs dans le pays de Galles et de prononcer un discours sur la question ouvrière.

L'empereur Frédéric

POSTDAM, 14—Les médecins s'accordent à dire aujourd'hui qu'ils ne peuvent plus rien pour l'empereur. L'impératrice et les autres membres de la famille impériale ne s'éloignent pas du lit du malade. Le bulletin officiel de 10 heures, ce matin, dit : "La santé de l'empereur décline à vue d'œil depuis hier et ses forces s'en vont rapidement.

BERLIN, 14, 2 h. p.m.—L'empereur faiblit de plus en plus. Il y a inflammation des poumons.

BERLIN, 14 juin. — L'empereur a une attaque de tétanos, et à moins que ça ne cesse sous peu, il va mourir. Bismarck a donné des ordres pour les formalités de la succession au trône par le prince héritier Guillaume.

Le nouveau cauchemar des Anglais

LONDRES 14—C'est l'ingénieur français Eiffel qui empêche maintenant les Anglais de dormir. Non-seulement il élève une tour dont les proportions éclipsent celles de Babel et de fabriquer, pour le canal de Panama, des écluses colossales qui seront les témoins éternels de son génie, le savant ingénieur a proposé au gouvernement français d'augmenter les facilités maritimes du littoral de la Manche en créant un port profond pouvant recevoir à marée basse les navires du plus fort tonnage.

Boulogne et Calais ne sont accessibles, même aux heures de la marée haute, qu'aux petits vapeurs qui font le service de Folkestone et Douvres. Les dépenses énormes qu'entraînerait la construction d'un pareil port soulèveront sans doute une très vive opposition.

Les officiers de l'armée penseront que le gouvernement est fou de songer à un semblable projet lorsque cet argent pourrait être beaucoup mieux employé à augmenter les forces militaires du pays. Les marins diront que s'il est utile d'avoir de meilleurs ports, il serait cependant préférable d'améliorer des stations navales.

Mais l'Angleterre ne voit pas ce projet avec indifférence. La véhémence avec laquelle elle s'est opposée aux projets de pont ou de tunnel sur ou sous la Manche prouve qu'elle est hantée par la terreur d'une invasion, et ses officiers savent qu'un pont ou un tunnel serait moins utile aux projets de conquête des Français que le port que propose de construire M. Eiffel.

Un pont pourrait être détruit en une heure par des cuirasses et un tunnel complètement barré par l'explosion de quelques livres de dynamite, mais un port où l'on pourrait embarquer 150,000 hommes en quelques heures serait une menace perpétuelle pour l'Angleterre.

Dans ses accès chroniques de méfiance à l'égard de la France, l'Angleterre serait obligée d'augmenter considérablement sa marine et sa récente panique causée par l'insuffisance de son armée renaîtrait dix fois plus forte.

La situation européenne

SAINT-PETERSBOURG, 14 — Le discours prononcé dimanche dernier par l'empereur d'Autriche lorsqu'il a reçu les délégations a produit ici une impression favorable dans les cercles de la cour. Mais l'on considère d'autre part que le ton pacifique des déclarations de l'empereur était rendu nécessaire pour le changement d'attitude de l'Allemagne. On croit généralement que si les intentions de l'Autriche étaient réellement pacifiques elle prendrait l'initiative de démarches pour le reglement de la question bulgare.

LA HAYE, 14—On vient de nommer une commission qui, sous la présidence du ministre de la guerre, doit s'occuper d'organiser la défense nationale.

Les pêcheries de Terreneuve

LONDRES, 14—A la chambre des communes, sir James Ferguson, sous-secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, répondant à sir Bertrand Samuels, député libéral de Banbury, a dit que le principal motif d'objection de la chambre d'assemblée de Terreneuve contre l'arrangement conclu à Paris, en 1886, par les agents des gouvernements de France et de la Grande-Bretagne, au sujet des réclamations des droits des pêcheurs français sur les côtes de Terreneuve, est que l'arrangement proposé donne aux pêcheurs français le droit d'acheter de la boëte sur les côtes, leur permettant par là de prendre du poisson, tandis que les pêcheurs de Terreneuve ne peuvent lutter avec eux sur les marchés européens, à cause des fortes gratifications que le gouvernement français donne à ses pêcheurs.

L'emprunt canadien

LONDRES, 14—Le nouvel emprunt canadien fait encore 2½ pour cent de prime. Va sans dire que jusqu'à ce que l'émission soit ouverte, on ne pourra connaître le résultat actuel de l'émission, mais l'on pense que la moyenne du prix obtenu sera de près de 95. Ce sera là un résultat très satisfaisant pour le premier emprunt colonial à trois pour cent qui ait encore été offert.

Immigration

LONDRES, 14—La Société d'Emigration se propose d'envoyer une députation à sir Charles Tupper pour le presser d'accorder plus de facilités pour la concession de terres au Nord-Ouest.

COURRIER DE MONTREAL

—M. l'abbé L. Désilets, curé du cap de la Madeleine, était en ville hier.

—L'honorable M. Kirkpatrick, ancien Orateur des Communes, était hier au Windsor.

—M. Martineau, échevin, et sa femme, doivent célébrer cette semaine, leurs noces d'argent.

—Sir Adolphe Caron est venu hier en ville pour affaires se rattachant à son département.

—L'honorable J. G. Ross, sénateur et M. McMillan, M. P., sont au Saint Lawrence Hall.

—M. l'abbé Prud'homme, curé de la paroisse de Sainte-Anne, Ottawa, est actuellement en cette ville.

—M. H. Simard, de Waterloo, et M. l'abbé Brélivet, de Northfield, Vt., sont actuellement en cette ville.

—M. R. W. McLachlan, de la maison McLachlan, Frères & Cie, a été nommé juge de paix pour le district de Montréal.

—Les membres du comité du feu sont partis hier pour Saint Hyacinthe, où ils vont voir fonctionner la pompe à incendie Silsby.

—Le Dr George Major est parti pour l'Europe où il doit visiter tous les grands hôpitaux. Il sera de retour au mois de septembre.

—M. Bunting, du *Mail*, de Toronto, est de passage en cette ville, en route pour l'Angleterre, où il se rend à bord du SS. "Vancouver.

—Un homme d'une soixantaine d'années a été trouvé évanoui sur la rue Craig, à 11 heures, hier soir. Il a été conduit à l'Hôpital Général.

—Les Royal Scots sont partis hier soir, par un train spécial du Pacifique pour faire une excursion à London, Ont. Ils seront de retour lundi matin.

—M. l'abbé Doville et M. l'abbé Laflamme, de l'Université Laval, de Québec, sont en cette ville. Ils sont les hôtes du séminaire de Saint Sulpice.

—L'honorable M. A. Chauveau, de Québec, le colonel Pope, d'Ottawa, MM. L Crawford et C. O. Taylor, de Toronto, sont au Saint Lawrence Hall.

—Le mécanicien de la compagnie d'entrepôts de Montreal a trouvé sur le bord du fleuve un chapeau de femme et un châle. Tout porte à croire qu'il y a eu suicide.

—Le sous-comité de l'inondation, après une entrevue avec les commissaires du havre, recommande au conseil de donner à la rue des Commissaires une largeur de 100 pieds.

—MM. John Duncan et H. J. Tiffin ont été nommés pour cette semaine, gouverneurs visiteurs de la maison protestante d'industrie et de refuge à la Longue-Pointe.

—Le RR. PP. Frédéric et Lazare, du couvent de Saint-Sauveur, de Jérusalem, Terre Sainte, sont arrivés hier en cette ville et sont descendus à l'hôtel Jacques-Cartier.

—Thomas Brophy, un jeune homme de 17 ans, a été amené hier devant le magistrat de police, accusé d'avoir volé du charbon au bassin Wellington et a été condamné à 8 jours de prison.

—Il y aura réunion du conseil de ville lundi prochain, à trois heures. Les premiers ordres du jour, sont : la consolidation de la charte de la cité et l'annexion de la municipalité de Saint Henri.

—Le premier pèlerinage de Montréal à Sainte-Anne de Beaupré a lieu aujourd'hui. Le "Canada" est parti avec les pèlerins du Vermont sous la direction de M. l'abbé Brélivet de Northfield, Mass.

—Le capitaine John Steel, qui a eu affaire au recorder plus d'une fois déjà, est accusé d'avoir lo empêché la circulation dans la rue Craig : 2o d'avoir porté le poing sous le nez d'un constable. Il est sous caution. Procès mardi.

—Nous apprenons que le tirage du magnifique "Bocal de fruits," en faveur de la fanfare Saint Vincent de Paul, aura lieu lundi prochain, le 18 courant, à huit heures p.m., au village Saint Vincent de Paul, dans la salle de M. Cyrille Pare.

—La "Dominion Bridge Company," de Lachine, a intenté en cour supérieure une poursuite contre le chemin de fer Atlantic and North Western, pour le recouvrement de la somme de $66,000, balance due sur le contrat pour la construction du pont de Lachine.

—Au dernier tirage de la loterie nationale M. O. D. Prieur, marchand de Saint Zotique, qui était porteur d'un billet de 25cts., a gagné une chaîne en or valant quarante piastres. M. Prieur a reçu $36 comptant de la loterie, avant laissé 10 pour cent d'escompte.

—Des gens mal pris, ce sont les cautions de W. E. Elliott, failli, qui est parti pour l'étranger. Ces cautions, MM. J. C. Tiffin, J. Bisaillon, J. C. Marchand et P. E. Gannon, sont poursuivis chacun pour $5,000, outre les actions au montant de $15,000 intentées contre la succession même du failli.

—Le corps de M. Casimir T. de Montigny est arrivé de Saint Jean, hier et a été transporté au cimetière de la Côte des Neiges, vu que le long séjour du défunt à l'eau l'avait mis dans un état de décomposition trop avancée pour être transporté à Saint-Jérôme, ainsi qu'il avait été entendu premièrement.

—M. Dubail, consul français à Québec, et M. Faucher de Saint-Maurice sont de passage à Montréal. M. Faucher de Saint-Maurice est venu, en sa qualité de président de l'association de la presse, pour faire les derniers arrangements avec la ligne Bossière pour le voyage en Europe de la presse associée.

—Le Dr Vallée de Québec vient d'écrire une lettre à M. Alfred Perry, le tueur au corps de la femme Rose Lynam, l'informant que cette femme a repris complètement l'usage de ses facultés mentales et qu'il peut cesser sa surveillance. Une motion a été présentée hier devant le juge Jetté, en chambre, lui demandant de décharger le tuteur.

—L'échevin Jacques Grenier a reçu de M. Rouer Roy, C. R., un télégramme lui mandant que le bill pour autoriser l'élargissement de la rue Saint Laurent serait présenté par le gouvernement à la législature et que la règle de la Chambre avait été suspendue pour permettre sa présentation. L'échevin Grenier dit que le bill passera infailliblement et que le conseil adoptera le projet d'élargissement de la rue. Les travaux de démolition commenceront le printemps prochain.

FINANCE et COMMERCE

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par MM. L. J. FORGET & CIE., courtiers en valeurs de bourse, grains et provisions, No 1715 rue Notre-Dame Montréal.

MONTREAL, 14 Juin 1888.

STOCKS	Valeur des parts	Dernier dividende semi-annuel.	Vendeurs Pour $100	Acheteurs Pour $100
Banque de Montréal	$200	3	209¾	209¼
Banque Ontario	100	3½	119	116
Banque du Peuple	50	3	101	103½
Banque Molson	50	4	114¾	114½
Banque de Toronto	100	6	210	206
Banq. Jacques-Cartier	25	3½	81	79
Banque des Marchands	100	3½	132	131½
Banque de Québec	100	3½	115	113
Banque Nationale	100	3	95	83
Banq. des Tow. de l'Est	50	3½	.....	118
Banque Union	60	3	95	94
Canadian B'k of Com	50	3½	115¾	114½
Imperial Bank	100	4	.....	.....
Dominion Bank	50	6	.....	.....
Banque d'Hamilton	100	4	.....	.....
Banque Standard	50	3½	.....	.....
Banque Hochelaga	100	3	.....	.....
Banque Ville-Marie	100	3½	.....	.....
DIVERS				
Intercol'nial Coal Co	100	.....	.....	.....
Montreal Tel. Co	40	2 3m.	89¾	89¼
Rich. & Ont. Nav. Co	100	.....	47¼	47
Montreal Street Ry Co	50	6	.....	.....
Montreal Gas Co	40	6	207	206
Canada Cotton Co	100	.....	30	25
Montreal Cotton Co	100	.....	75	66
Dundas Cotton Co	100	.....	37½	30
Hochelaga Cotton Co	100	2½ 3m	.....	101¼
Stormont Cotton Co	100	.....	.....	.....
Merchant's Manf'g Co	100	.....	.....	.....
Royal Can. Ins	25	3	.....	.....
Mont'l Loan & Mort. Co	100	3	.....	.....
Canada Shipping Co	100	.....	.....	.....
Canada Paper Co	100	5	.....	.....
Guarantee Co	100	.....	.....	.....
Can. N. W. Land Co	£5	.....	51	53½
Bell Telephone Co	$100	1½ 3m	.....	.....
Accident Ins. Co	100	.....	.....	.....
Canadian Pacific R'y	100	1½	55¾	55¼
Montreal 4 p. c. Stock			.....	.....
Montreal 6 p. c. Stock			.....	.....
Canada Cotton bonds			100	.....
Montreal Cotton bonds			.....	.....
Dundas Cotton bonds			.....	.....
Champ. & St. L. bonds			.....	.....
Canada Central bonds			.....	.....
Can. Pac. land bonds			.....	.....
Inter. Coal bonds			105	.....
Harbor 5½ p. c. bonds			.....	.....
" 6 p. c. bonds			.....	.....
" 5 p. c. bonds			.....	.....

AVANT-MIDI

6 parts.	Banque de Montréal	à	209¾
133 "	Banque Molson	à	114
49 parts.	Banque des Marchands	à	131½
25 parts.	Télégraphe	à	89¾
25 "	do	à	89½
25 "	Ch. de fer Pac. Canadien	à	55½
250 parts	Cie Nav. Richelieu et Ontario	à	47½

APRES-MIDI

10 parts.	Banque de Montréal	à	209½
1	do	à	209
25 parts.	Banque Jacques-Cartier	à	81½
10 "	do	à	82
10 parts.	Banque de Commerce	à	115
50 "	North West Land Co	à	53½
50 "	Cie Nav. Richelieu et Ontario	à	47½
150 "	do do	à	47¼
15 "	Montreal Telegraph Co	à	89¼
5 "	do	à	89½

MARCHÉ DE GROS

Montréal, 14 Juin 1888.

GRAINS

Blé roux d'hiver du Canada	96	à 97½
Blé blanc d'hiver do	96	à 97½
Du Printemps do	83	à 84
No 1 Manitoba	$1.00	à 1.02
No 2 do	98	à 00
No 1 Nord-Ouest	95	à 96
Pois, 66 lbs, en magasin	85	à 86
Avoine, 34 lbs	49	à 50
Seigle	50	à 00
Orge	55	à 60
Blé-d'inde, droits payés	72	à 75

FARINES

Patente d'hiver	$4 90	à 5 00
Patente du printemps	4 90	à 5 00
Extra supérieure de choix	4 50	à 4 60
Extra	4 15	à 4 30
Superfine	3 60	à 4 00
Forte de boulanger	4 50	à 4 60

EN SACS D'ONTARIO

Extra	2 00	à 2 05
Forte de boulanger de la ville (en sacs de 140 lbs) par 196 livres	0 00	à 4 70
Farine d'avoine, en barils	0 00	à 5 45
Farine d'avoine granulée en barils	0 00	à 5 70
Farine graminée	0 00	à 0 00

Quantité de produits reçus hier:

	G. T.	P. C.	Canal
Blé, minots	.....	.....	52,245
Blé d'Inde, minots	.....	.....	8,882
Avoine, minots	750	.....	.....
Farine, barils	540	625	.....
Potasse, pots, barils	.....	.....	10
Œufs,	36	.....	40
Beurre, tinettes	221	435	60
Fromage, boîtes	4,471	8,350	1,829
Saindoux, seaux	81	.....	.....
Suif, barils	.....	.....	.....
Cuir, rouleaux	10	.....	.....
Peaux vertes	95	.....	.....
Whiskey, esprit de vin fûts	.....	.....	55
Tabac, paquets	.....	8	.....
Pétrole, barils et caisses	54	.....	.....

La quantité totale de blé en vue sur ce continent et sous voile pour l'Europe, est de 49,373,000 minots une diminution de 913,000 minots comparée avec celle de la semaine précédente, une diminution de 2,512,000 mts comparée avec les deux semaines précédentes ; une diminution de 1,964,000 comparée avec les quatre semaines précédentes, et une diminution de 17,379,000 sur l'année dernière.

Voici la quantité de blé en vue suivant les avis de Chicago, et la quantité sous voile pour l'Europe :

	Minots
9 Juin 1888	49,373,000
2 Juin 1888	50,286,000
26 Mai 1888	51,885,000
19 Mai 1888	50,983,000
12 Mai 1888	51,337,000
5 Mai 1888	52,317,000
7 Avril 1888	54,245,000
3 mars 1888	53,360,000
4 février 1888	55,510,000
7 janv. 1888	56,897,000
13 Juin 1887	61,752,000
11 Juin 1886	60,859,000
15 Juin 1885	64,717,000
16 Juin 1884	38,919,000
17 Juin 1883	39,699,000
18 Juin 1882	34,050,000
19 Juin 1881	38,950,000
20 Juin 1880	35,811,000
21 Juin 1879	30,860,000

PROVISIONS LOCALES

Lard canadien, par baril	$19 00	à	20 00
Lard pour aliments, de l'ouest, b.	17 50	à	18 00
Lard de l'ouest, le baril	18 50	à	19 00
Lard léger pour aliments, le baril	0 00	à	17 50
Bœuf pour aliments, le baril	0 00	à	0 00
Bœuf indien pour aliments	0 00	à	0 00
Jambon, la lb	0 12	à	0 12½
Jambon sous canvas, la lb	0 12½	à	0 13
Jambon vert, la lb	0 00	à	0 00
Flanc vert, la lb	0 00	à	0 00
Saindoux de l'ouest, en seaux, lb	0 10½	à	0 00
Saindoux canadien, en seaux	0 00	à	0 00
Lard fumé, la lb	0 10½	à	0 11
Epaules	0 00	à	0 08
Suif raffiné, la lb	0 05½	à	0 06

ALCALIS

Perlasse par 100 lbs	$7.00	à	7.10
Potasse, 1re qualité	4.12½	à	4.15
Potasse, 2e qualité	3.90	à	4.00

BEURRE

	c.		c.
Crémerie	20	à	22
Townships	19	à	20
Morrisbourg	17	à	19
De l'Ouest	16	à	17

FROMAGE

Meilleur, colore	8¾	à	9
" blanc	0	à	8¾
Moyen, bon	8	à	8½

MARCHÉ D'OTTAWA

Farine No 1, par baril	$4 25	à	4 50
Farine forte de boulangers	4 25	à	4 60
Farine extra	5 00	à	5 50
Farine de sarasin	3 50	à	3 75
Farine d'avoine	5 50	à	5 85
Farine de blé-d'inde	3 00	à	3 50

GRAINS

Blé, le minot	0 00	à	0 00
Avoine	0 43	à	0 45
Blé-d'inde	0 00	à	0 03
Pois	0 56	à	0 60
Fèves	1 00	à	1 25
Sarasin	0 65	à	0 70
Orge	0 00	à	0 00
Seigle	0 00	à	0 00

LEGUMES

Patates, la poche	0 00	à	1 10
Navets, le sac	0 35	à	0 40
Betteraves	0 20	à	0 30
Choux, la pièce	0 15	à	0 20
Pommes, le sac	0 90	à	1 00

DIVERS

Œufs	0 20	à	0 25
Beurre, en pain	0 23	à	0 27
do en sceau	0 19	à	0 23
Fromage	0 12	à	0 15
Suif brut, la livre	0 04	à	0 05
Suif fondu	0 07	à	0 08
Saindoux	0 10	à	0 13
Sucre d'érable	0 10	à	0 13
Miel, la livre	0 12	à	0 13
Sirop d'érable, le gallon	0 00	à	1 20
Foin, la tonne	9 00	à	11 00
Paille	5 00	à	6 00

VOLAILLES

Poulets, le couple	1 00	à	00
Poules, la pièce	0 45	à	0 50
Canards	0 60	à	0 75
Dindes, la pièce	0 90	à	1 50
Oies	0 50	à	0 70

VIANDES

Bœuf les 100 livres	4 55	à	6 50
Lard	7 50	à	7 75
Veau, au quartier	0 05	à	0 00
Mouton do	0 06	à	0 08
Vaches à lait	3 00	à	28 00

HOTEL CANADIEN

CI-DEVANT OCCUPÉ PAR G. LATRIMOUILLE

Ce magnifique hôtel vient d'être acheté par M. John Johnston, ex-propriétaire du "Royal Exchange."

Les repas sont servis à toute heure, à la carte, système européen, et sous la surintendence d'un cuisinier français de première classe.

Vins, claret, sauterne, champagne et liqueurs de première qualité.

Cet établissement vient d'être meublé à neuf, les chambres sont spacieuses et des mieux aérées, faisant face au parc Major's Hill.

L'entrée privée est sur l'avenue McKenzie et l'entrée générale du restaurant aux Nos 536 et 538 sur la rue Sussex.

JOHN JOHNSTON, Propriétaire

GEORGE COX

LITOGRAPHE, GRAVEUR, CLICHEUR ET MEDAILLEUR

35 RUE METCALFE,

OTTAWA, ONTARIO

L. N. LOYER

Nouveau magasin de Vins, Liqueurs et Epiceries

No 165, coin des rues Sussex et Clarence, Ottawa.

M. Loyer tient constamment à son magasin tout ce qui constitue la ligne d'épiceries dans ses moindres détails. Il espère par sa prompte attention et sa courtoisie envers le public, mériter une large part de patronage. 21 11 87-1a

MOULIN A PLANER D'OTTAWA

—ET—

Manufacture de Portes, Chassis et Jalousies

DE MOUNT SHERWOOD

Un assortiment des plus complets des lignes suivantes constamment en mains : Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Planchers, Lattes, Douves, Bardeaux, Bras et Poteaux d'escaliers, etc.

Tournage, découpage et sciage de toutes descriptions. L'endroit à meilleur marché dans la ville.

R. THACKRAY Propriétaire,

Bureau, 211, Rue Sparks, Ottawa.

Connexion téléphonique. 17—1—88

PAS DE GOUTER GRATIS !

*Mais un bon goûter substantiel et à bon mar

Dans la Capitale

De droite et de gauche.

Le plus vieux typpographe du Dominion est William Brown de Tiverton qui est âgé de 90 ans.

Drs. Potter & Kidd, 284, rue Wellington. 15j-la

L'intérieur du vapeur *Eli Ross* a été repeint à neuf, ce qui lui donne un aspect des plus coquet.

Nous avons été gratifiés durant la journée d'abondantes averses ; la température est excessivement lourde.

ABANDON des affaires. Lampes de $3 pour $1 chez Shaw & Cie.

Les élèves du couvent de la rue Rideau ont passé une agréable journée hier à Aylmer. Le soir il y eut fête musicale dans la salle du couvent.

Les compagnies d'assurance ont décidé de n'assurer, à l'avenir, aucune bâtisse dans la cité de Hull, mais continueront seulement les polices maintenant en force.

ARTICLES de fantaisie et objets d'art à votre prix chez Shaw & Cie.

MM. Hurdman et Cie ont fait ériger une bâtisse en bois en arrière de leur nouveau moulin à scie circulaire aux Chaudières. La nouvelle construction servira de bout que.

ABANDON des affaires. Set de chambre à coucher valant $5 pour $2.50 chez Shaw & Cie.

Un vitrier du nom de Napoléon Ouimette, résidant sur la rue St Joseph a dû subir l'amputation de la main gauche qu'il s'était coupée il y a quelque temps avec un morceau de vitre.

FERMETURE. Service à thé de $8 pour $4 chez C. S. Shaw & Cie.

Un fermier du nom de Grant, de Merrivale a rapporté hier qu'un beau cheval avait été volé dans l'un de ses champs. La police du comté a pris l'affaire en mains.

La fête St Jean Baptiste sera célébrée à Embrun avec grande pompe le 25 courant. A cette occasion, la fanfare des Chaudières a été spécialement engagée par M. Cyprien St Onge, secrétaire-trésorier du conseil municipal d'Embrun.

VAISSELLE pour moins que la moitié du prix. C. S. Shaw & Cie.

Bon nombre de promeneurs avaient dirigé leurs pas, hier soir, sur la Pointe Nepean, où le coup-d'œil est des plus ravissants et où l'air est un peu plus frais que dans la ville.

SERVICE à thé pour moins que la moitié des prix ordinaires. C. S. Shaw & Cie.

Un petit garçon du nom de Mostens, étant à jouer près du chemin de fer St Laurent et Ottawa a failli se noyer en tombant dans une excavation conduisant à la rivière. Heureusement qu'il put saisir une une planche qui se trouva à sa portée et regagner la terre ferme.

LAMPES pour la moitié des prix ordinaires. C. S. Shaw & Cie.

A l'extérieur du bureau de la compagnie du Pacifique Canadien, on a exposé un immense morceau d'écorce provenant d'un arbre de la Californie mesurant 500 pieds de hauteur, 150 de circonférence et 45 de diamètre. Ce rare spécimen mérite d'être vu.

VAISSELLE à plus bas prix qu'aux encans, à la vente de fermeture chez C. S. Shaw & Cie.

Il n'y a pas moins de quatre causes de vente de boissons après les heures inscrites pour la cour de police demain matin. L'inspecteur des licenses et la police veille attentivement à ce qu'aucune infraction à cet effet ne soit commise.

ABANDON des affaires. Service à thé de fantaisie, 44 morceaux pour $3. C. S. Shaw & Cie.

Aujourd'hui, 15 juin, étant jour de paye aux Départements Publics, un grand nombre de collecteurs s'étaient donnp rendez vous dans les couloirs où l'animation la plus vive n'a cessé de régner durant une bonne partie de la journée.

Nous commencerons dans quelques jours la publication d'un feuilleton du plus grand intérêt pour nos lecteurs et particulièrement pour les aimables lectrices, qui ne manquent jamais de parcourir notre journal avec une attention soutenue.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de l'eau de St. Léon que nous publions dans une autre colonne.

M. A. O. Rocque continue sa tournée d'inspection des manufactures ; il a visité, hier, les scieries de MM. Bronson et Weston, aux Chaudières. M. Rocque est aujourd'hui à Carleton Place et se rendra ensuite à Almonte visiter les manufactures de laine. Il se rendra ainsi en visite jusqu'à Port Arthur.

Allez chez Jarvis pour photographie de première classe, "cabinet", seulement $2 par douzaine. Rappelez-vous le No. 141, rue Sparks. 29m-1m

Plusieurs jeunes garçons étaient à se baigner, hier, dans la rivière Ottawa, à quelque distance du quai de la Reine, lorsque l'un d'eux perdit pied et se serait infailliblement noyé sans la prompte assistance de ses petits compagnons. L'eau de la rivière se tient encore à une grande hauteur et les abondantes pluies des derniers jours n'ont pas peu contribué à lui faire garder son niveau élevé.

Profitez de l'Excursion des Typographes d'Ottawa à Montréal le 30 Juin. Billets bons jusqu'au 2 juillet. Prix, $2.50.

Un parti de danse ayant eu lieu à Rochesterville mercredi soir, tout alla assez bien jusqu'à minuit mais à cette heure la chicane s'étant élevée, il s'en suivit une bataille en règle dans laquelle les bouteilles, les chaises et les pierres eurent grand jeu. Durant la mêlée un nommé Gravelle reçut une profonde blessure à la tête. Ses cris ayant attiré une foule sur les lieux, les auteurs du tapage, craignant l'arrivée de la police, ne tardèrent pas à déguerpir.

NOUS fermons. Mesdames, cette vente à moitié prix n'est pas une vente pour tromper le public, mais elle est faite bona fide, nous avons décidé de fermer un de nos magasins et le tout doit être vendu sans réserve. C. S. Shaw & Cie.

TAPIS! TAPIS! TAPIS! TAPIS!

Tapis Tapisserie	Tapis de Bruxelles
Tapis Tapisserie	Tapis de Bruxelles
Tapis Tapisserie	Tapis de Bruxelles
Tapis Tapisserie	Tapis de Bruxelles
Tapis Tapisserie	Tapis de Bruxelles
Tapis Tapisserie	Tapis de Bruxelles
Tapis Tapisserie	Tapis de Bruxelles
Tapis Tapisserie	Tapis de Bruxelles
Tapis Tapisserie	Tapis de Bruxelles
Tapis Tapisserie	Tapis de Bruxelles

Ligne Speciale de Tapis de Bruxelles a 65 cents.

BRYSON, GRAHAM & CIE.,

Nos. 148, 150, 152 et 154, Rue Sparks.

COURRIER DE HULL.

Les agents d'assurance sont actuellement occupés à règler les réclamations des incendiés assurés.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de l'eau de St. Léon que nous publions dans une autre colonne.

M J O Laferrière, secrétaire-trésorier de la cité de Hull, est assez bien pour pouvoir vaquer à ses occupations.

Attendez l'excursion des Typographes d'Ottawa à Montréal, le 30 Juin. Billets $2.50 ; bons jusqu'à lundi soir, 2 juillet. Pour autres détails voir affiches. 3f-p-s

Le rapport du commissaire des Terres de la Couronne de la Province de Québec, que le gouvernement Mercier a fait imprimer dans trois imprimeries d'Ottawa, est terminé.

LAMPES pour moins que la moitié des prix ordinaires à la grande vente de fermeture, chez C. S. Shaw & Cie.

C'est M Mack Charbonneau qui a gagné la médaille d'or au concours de tir, la semaine dernière et non pas M. Lynart. M. F. Gougeon a remporté le second prix, une médaille d'argent.

Les plus belles photographies chez J. B. Dorion, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau. 7m-j-n-o

Un grand nombre de délégués des différentes sociétés de bienfaisance de cette ville prendront part à la fête St Jean Baptiste de Ripon, les 26 et 27 juin, et à Gracefield, le 3 juillet.

L'Excursion des Typographes d'Ottawa à Montréal, le 30 juin, promet d'être la meilleure de la saison. Billets, $2.50 ; bons jusqu'au 2 juillet.

Le corps de musique de la Pointe Gatineau a décidé d'organiser un concert qui serait donné dans ce village au bénéfice des incendiés de Hull. Les musiciens de ce corps se feront aussi entendre à divers intervalles durant la belle saison.

ILS se retirent des affaires. Tout le stock doit être vendu sans réserve. C. S. Shaw & Cie.

Un nommé Tessier, de Embrum, Ont, employé à piler de la planche dans la cour de M J R Booth est tombé du haut en bas d'une pile de planches, hier, vers midi, et s'est infligé des blessures mortelles. Il était à l'ouvrage depuis trois jours seulement.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de l'eau de St. Léon que nous publions dans une autre colonne. 12j-6f

Les petits jurés de la cité de Hull aux présentes assises criminelles du district d'Ottawa sont B. Guenette, G. Ducharme, Napoléon Richer, Stanislas Aubry, F. Madore, T. Charron, Louis Derouin, F. Sauvageau, N. Clairoux, M. Ouimet, C. Chenier, B. Dompierre, M. Godbout, Eus. Carrière, M. Latourelle, Anthime Carrière, Cyri le Charron, M. Chalifoux

L'avis suivant a été affiché dans la cour du Banc de la Reine à Aylmer :

Lundi, le 11 Juin, 1888, il est ordonné comme suit : 1. il est strictement défendu de fumer dans la bâtisse du Palais de justice pendant le présent terme de la Cour. Le Shérif est chargé de voir à l'observance de cette ordonnance.

Et cet avis est signé par l'hon. J. Wurtele juge président et Louis M. Coutlee, shérif

DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE

Vendredi, 15 juin—Sous la présidence de l'échevin Heney, comparaissent ce matin.

Israël Giroux, troublé la paix publique en état d'ivresse. M. Adam comparaît pour la défense. Cause remise à demain.

Achetez le pain de Turnbull Bros., 265, rue Rideau. 4mai la

Philippe Ayotte, un voyageur qui a été arrêté en état d'ivresse sur la rue York ; $2 et $1 de frais.

SERVICES à dîner vendus pour moins que la moitié des prix ordinaires chez Shaw, à la vente sans réserve

Chas Kilby occupe aussi la boîte sous l'inculpation de vol d'une montre ; la cause est renvoyée à demain.

Les plus belles photographies chez J. B. Dorion, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau. 7m-j-n-o

Une dame Brennan, pour avoir permis du tapage dans sa maison est acquittée après avoir reçu une verte semonce.

Aux familles privées qui ont besoin de filles engagères. S'adresser à N. A. Savard, No. 19, rue York.

Chas Doney, pour obstruction ; cause remise à demain Il est probable que M. Doney sans faire disparaître l'image mécanique de sa vitrine, en arrêtera le mécanisme, ce qui causera moins de rassemblement.

LIQUIDATION des affaires. Maintenant est le temps de faire des bargains dans la ligne de vaisselle, poterie, lampes et de verrerie. Tout est sacrifié chez C. S. Shaw & Cie.

Les débentures civiques.

M. Thos H Kirby, qui était à Montréal ces jours derniers au sujet des débentures de $100,000 accordées à Hanson Bros, à 108, a disposé de la balance $60,000 à la même société pour 109.

Les débentures civiques sont donc placées maintenant comme suit : C R Cunningham, $58,000 à 110 1-25; Hanson Bros, $100,000 à 109. Ce dernier placement complète la vente des $210,000.

Les débentures des écoles au montant de $15,000 ont été accordées à MM. Cox et Cie, de Peterborough à 18½.

Accident.

Un peintre du nom de Hanssen, un Danois, a fait une chute d'une hauteur de douze pieds hier, sur la rue Nepean au moment où il était occupé à badigeonner une maison. Il s'est fracturé le pied gauche.

Notes Civiques

Ce soir à 7,30 h. il y aura à l'Hôtel de Ville réunion des comités du Feu, de l'Eclairage, et des Marchés.

Cour Suprême.

Les jugements suivants ont été rendus hier à la Cour Suprême :

Dickson et al vs Kearney, appel alloué avec frais et action renvoyée.

Forsyth vs Bury et al, appel renvoyé avec frais.

Bickford et al vs la cie du chemin de fer "Canada Southern," appel renvoyé avec frais.

Derick et al vs Ashdown, appel alloué avec frais.

Gardner vs Kloeppar et al, appel renvoyé avec frais.

La Cie du chemin de fer Canada Atlantique vs Cambridge, appel renvoyé avec frais.

Compagnie d'assurance Maritime des Marchands vs Barss, appel renvoyé avec frais.

Downie vs la Reine, appel renvoyé et conviction affirmée.

Cie du chemin de fer Pacifique Canadien vs Chalifoux, appel alloué avec frais.

Harvey vs la Banque de Hamilton, appel renvoyé avec frais.

John vs la Reine, conviction affirmée.

Partlo vs Todd, appel renvoyé avec frais.

La cour s'est alors ajournée jusqu'au 2 octobre prochain.

Excursions.

La saison des excursions de toutes sortes étant commencée on parle déjà favorablement de celle organisée par l'Union Typographique, à Montréal, par le chemin de fer du Pacifique, qui aura lieu le 30 courant.

Vient ensuite l'excursion de la Société St Vincent de Paul, qui a été fixée au 4 juillet prochain, à Ogdensburg

L'excursion des cochers de place, à Montréal, le 14 juillet prochain, un voyage dans lequel il y a toujours de l'agrément.

On laisse aussi entendre que le Club de Raquettes Frontenac donnera comme par les années dernières une excursion probablement au clair de lune, cette année

Comme il est facile de le voir, les promenades d'agrément à bon marché ne manqueront pas durant la belle saison.

Des bains publics, s. v. p.

A l'arrivée de la belle saison, les citoyens de la capitale sont à se demander pourquoi il n'y a pas à Ottawa, comme dans les autres villes un endroit spécial de bains publics pour les dames comme pour les messieurs,—une chose qui est de nécessité urgente.

La police fait la chasse à tous les jeunes garçons qui se donnent le plaisir des bains dans le canal, et d'un autre côté les accidents qui résultent chaque saison par suite des baignades dans les rivières sont tellement nombreux que l'on devrait sans plus tarder voir à remédier à cet état de choses tout en comblant une lacune qui existe depuis trop longtemps en notre ville. La terrible noyade qui a jeté le deuil dans l'une des principales familles d'Ottawa la semaine dernière, ne serait peut-être pas arrivée si des bains publics eussent été établis ici comme dans toutes les plus petites villes ou l'on trouve moyen de faire payer la chose tout en prévenant de nombreux et déplorables accidents.

Résolution.

A sa dernière assemblée générale l'Union St Joseph d'Ottawa a adopté la résolution suivante :

Proposé par messieurs A. Dupuis et O. Berubé secondé par messieurs Franc Breton, Jos. Patry et Franc. Loyer que les plus vives sympathies des membres de l'Union St Joseph d'Ottawa soient offertes aux citoyens de la cité de Hull dans l'affreuse calamité qui vient de dévaster leur belle cité, lui enlevant ses plus beaux monuments et réduisant à la misère une grande partie de sa population.

Que copie de ce te résolution soit envoyée au conseil de ville de Hull, aux Revs. Pères Oblats et à la presse.

LASSALE GRAVEL.
Sec. corresp.

La clef du Ciel

Se trouve à St Sauveur parmi les affaires de conscience qui soutiennent l'âme pendant les terribles épreuves d'ici bas, pour lesquelles on doit bien se préparer avant qu'il soit trop tard. Montres, joncs de mariage et bijoux à grande réduction de prix, garanties chez

H. H NOREZ,
No. 30, rue Rideau.

Société St. Antoine de Padoue

L'épouse de Mr. J. Smith, l'un des membres de cette société, étant décédée, la contribution spéciale de "dix centins" (No 7) est devenue due et devra être payée d'aujourd'hui au 12 juillet prochain, dernier jour de séance régulière avant le mois révolu depuis la demande faite à la société par M. Smith.

Par ordre,
F. X. R. SAUCIER,
Sec.-Corresp.

Ottawa, 15 juillet 1888—1f

Ecurie de louage d'Ottawa.

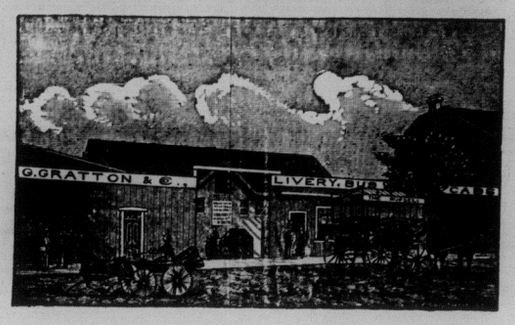

G. GRATTON, - Propriétaire
68, Rue Queen, Ottawa.

P. S.—Communication téléphonique (Wallace & Bell) Tous ordres exécutés promptement.

TOUTES SORTES
—DE—

Poêles, Meubles, Vaisselles, Verrerie Chinoise. Marchandises de Fantaisie, Meubles en Saule, Argenterie Plaquée, Coutellerie, Miroirs, Barres de Fenêtres, Extension pour Rideaux, Voitures d'Enfants, Velocipèdes, Charrettes, Tapis, Prelats, Gravures, Etc. Toutes les Marchandises requises pour meubler une maison au complet, à la Salle de Variété.

532 & 534 RUE SUSSEX, JOSEPH BOYDEN.

Avis aux Entrepreneurs

LE Soussigné recevra jusqu'à midi VENDREDI, le 22 Juin 1888, des soumissions cachetées et portant la suscription "Soumission pour Toiture" pour recouvrir l'édifice du Marché du Quartier Wellington. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque accepté fait payable à l'ordre du trésorier de la cité, pour la somme de cent piastres, laquelle somme sera confisquée si les soumissionnaire refuse de signer le contrat lorsqu'il en sera requis.

On peut voir les spécifications au bureau de l'ingénieur de la cité, Hôtel-de-Ville, Ottawa.

La corporation ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission et exigera que le soumissionnaire dont la soumission sera acceptée donne des garanties satisfaisantes que les conditions du contrat seront remplies fidèlement

EDOUARD E. PERREAULT,
Ingénieur de la cité.
Bureau de l'Ingénieur de la cité
Ottawa, 12 juin 1888 } 14j-7ins

FAITS PROUVÉS.

Parmi les nombreuses maladies auxquelles l'Eau St. Léon a été considérée comme un remède certain et durable, nous mentionnerons la dyspepsie, les bouillements d'estomac, la constipation, la maladie du foie, la bronchite. Quand au rhumatisme, l'Eau St Léon est d'une vertu incroyable. Nous prions particulièrement de porter toute votre attention aux certificats que nous publierons sous peu de jours.

Cette Eau sans égale se vend au No. 534½ rue Sussex

N.B.—12 billets : "Bon pour un ver" pour 25 centins.

O. R. N. Co.

LE BATEAU A VAPEUR
"EMPRESS"
Laissera Ottawa les
MARDI, JEUDI & SAMEDI
Cette semaine pour les ports intermédiaires entre
OTTAWA & GRENVILLE.

Le bateau partira du quai "Queen" à 7.30 heures A. M. On recevra du fret tous les jours.

R. W. SHEPERD, JR.
Ottawa, 1 mai 1888.—jno. Gérant.

Soumissions pour Charbon.

Des soumissions pour charbon adressées au Président du Comité des Propriétés et endossées "Soumissions pour Charbon", seront reçues par la Corporation de la Cité d'Ottawa, jusqu'à MERCREDI, le 20ième jour de Juillet, 1888, à MIDI, pour les différentes sortes par quantités approximatives ou plus si besoin en est, de charbon de première qualité, savoir :

Charbon pour fournaises ou "Egg Coal"	80	tonnes.
Charbon pour poêles	120	"
" Chesnut	13	"
" pour grilles	10	"

La personne dont la soumission sera acceptée sera obligée de délivrer le charbon tel que requis.

WM. P. LETT,
Greffier de la Cité.
Ottawa, 12 Juin, 1888.

Nettoyage des Marchés

DES Soumissions seront reçues par le Comité des Marchés, adressées au soussigné et portant la suscription : "Soumissions pour le nettoyage des marchés," jusqu'à VENDREDI, le 15ième jour de Juin 1888, à TROIS heures p. m., pour l'enlevage de la boue, du fumier et autres detritus, sur le carré du Marché By et sur la rue York, depuis la rue Dalhousie jusqu'à un point quatre-vingt pieds à l'ouest du carré du Marché, et ce durant l'espace d'une année après l'expiration du contrat actuel. Les soumissionnaires devront trouver eux mêmes l'endroit où déposer ce qu'ils enlèveront et fixer un prix en bloc pour l'exécution des travaux en même temps que les noms de deux personnes responsables comme sûreté que le contrat sera bien et dûment exécuté. Toutes autres informations requises pourront être obtenues en s'adressant à l'échevin O'Leary, Président du comité des Marchés.

W. P. LETT,
Greffier de la Cité
Ottawa, 12 juin 1888. 12-4 ins

On demande dix (10) jeunes garçons pour délivrer le journal "Le Canada" dans la Cité de Hull. S'adresser à Joseph Charette, rue Wright, Hull, près du Couvent St. Antoine. 13-3 ins

On demande de suite un bon commis d'expérience dans les hardes-fanes.
LEBLANC & LEMAY, rue Sussex.

UNION ST. JOSEPH.

Les membres de l'Union St Joseph sont priés de se rendre à 7 30 hrs, à la salle, Dimanche matin, le 17 courant pour aller célébrer la fête de St Antoine de Padoue, à Ste Anne.

Par ordre,
O. DUROCHER,
Président.
Ottawa, 15 juin, 1888. 2f

VINAIGRES

VINAIGRERIE DE KINGSTON.
A. HAAZ & CIE,
MANUFACTURIERS
de Vins Blancs, Cidre, Malte et autres VINAIGRES
Garantis Purs sous tous les Rapports.
EN VENTE A OTTAWA
Par tous les Principaux Epiciers.

AVIS RELATIFS AUX PASSEPORTS

Les personne qui ont besoin de passeports du Gouvernement Canadien, doivent s'adresser à ce Département et accompagner leur demande de la somme de quatre piastres, honoraires fixée par le gouverneur en Conseil.

G POWELL
Sous Secrétaire d'État.
Ottawa, 19 Novembre 1887.

STATUTS DU CANADA
ET
PUBLICATIONS OFFICIELLES

—:o:—

Les Statuts et autres Publications du Gouvernement du Canada, sont en vente à ce bureau. Aussi des Actes séparés. Liste de prix envoyé sur demande.

Statuts Revisées, actuellement prêts. Prix de deux volumes $5.00.

B. CHAMBERLIN.
Imprimeur de la Reine
et contrôleur de la papeterie.
Dépt. des Impressions Publiques et de la Papeterie. } 13in
Ottawa, Mars 1887.

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES

"CANADA."
JOURNAL QUOTIDIEN
ET
HEBDOMADAIRE
BUREAUX
414, 416 RUE SUSSEX,
ATELIERS
116, RUE ST PATRICE
OTTAWA

On exécute à ce bureau
TOUTES SORTES
D'IMPRESSIONS
TELLES QUE :

Livres,
Têtes de comptes,
Memorandums,
Cartes d'affaires,
Cartes de visite,
Chèques,
Billets,
Traites.
Enveloppes.

LE TOUT
SUR BON PAPIER
ET A DES
PRIX TRES BAS

Les ordres envoyés par la Poste reçoivent une attention toute spéciale et sont exécutés sans délai.

FEUILLETON DU "CANADA."

Les Indes Noires.

XI

LES DAMES DE FEU.

Jack Ryan avait commencé par lui en vouloir, parce que l'absence de son ami influait sur sa bonne humeur. Il en perdit même la mémoire au milieu d'une de ses chansons, et, pour la première fois, il resta court pendant une gigue qui lui valait d'ordinaire des applaudissements mérités

Il faut dire ici que la note relative à James Starr, et publiée dans les journaux, n'était pas encore tombée sous les yeux de Jack Ryan. Ce brave garçon ne se préoccupait donc que de l'absence d'Harry, se disant bien qu'une grave circonstance avait seule pu l'empêcher de tenir sa promesse, Aussi, le landemain de la fête d'Irvine, Jack Ryan comptait-il prendre le railway de Glasgow pour se rendre à la fosse Dochart, et il l'aurait fait, —s'il n'eût été retenu par un accident qui faillit lui coûter la vie.

Voici ce qui était arrivé pendant la nuit du 12 décembre. En vérité, le fait était de nature à donner raison à tous les partisans du surnaturel, et ils étaient nombreux à la ferme de Melrose.

Irvine, petite ville maritime du comté de Renfrew, qui compte environ sept mille habitants, est bâti dans un brusque détour que fait la côte écossaise, presque à l'ouverture du golfe de Clyde. Son port, assez bien abrité par les vents du large, est éclairé par un feu important qui indique les atterrissage, de tel façon qu'un marin prudent ne peu s'y tromper. Aussi, les naufrages étaient-ils rares sur cette portion du littoral, et les caboteurs, ou longs-courriers, qu'ils voulussent, soit emboucher le golfe de Clyde pour se rendre à Glasgow, soit donner dans la baie d'Irvine, peuvent-ils manœuvrer sans danger, même par les nuits les plus obscures.

Lorsqu'une ville est pourvue d'un passé historique, si mince qu'il soit, lorsque son château a appartenu autrefois à un Robert Stuart, elle n'est pas sans posséder quelques ruines.

Or, en Ecosse, toutes les ruines sont hantées par les esprits. Du moins, c'est l'opinion commune dans les hautes et Basses-Terres.

Les ruines les plus anciennes et aussi les plus mal famées de cette partie du littoral, étaient précisément celles de ce château de Robert Stuart qui porte le nom de Dondonald Castle.

A cette époque, le château de Dondonald, refuge de tous les lutins errants de la contrée, était voué au plus complet abandon. On allait peu le visiter sur les hautes roches qu'il occupait au-dessus de la mer, à deux milles de la ville. Peut-être quelques étrangers avaient-ils encore l'idée d'interroger ces vieux restes historiques, mais alors ils s'y rendaient seuls. Les habitants d'Irvine ne les y eussent pas conduits, à quelque prix que ce fut. En effet, quelques histoires couraient sur le compte de certaines "Dames de feu" qui hantaient le château.

Les plus superstitieux affirmaient avoir vu, de leur yeux, ces fantastiques créatures. Naturellement, Jack Rayn était de ces derniers.

La vérité est que, de temps à autre, de longues flammes apparaissaient, tantôt sur un pan de mur à demi écroulé, tantôt au sommet de la tour qui domine l'ensemble des ruines de Dondonald-Castle.

Ces flammes avaient-elles forme humaine, comme on l'assurait ? Méritaient-elles ce nom de "Dames de feu" que leur avaient donné les Ecossais du littoral ? Ce n'était évidemment là qu'une illusion ; le cerveau porté à la science eût expliqué physiquement ce phénomene.

Quoi qu'il en soit. les Dames de feu avaient dans toute la contrée la réputation bien établie de fréquenter les ruines du vieux château et d'y exécuter parfois d'étranges sarabandes, surtout pendant les nuits obscures. Jack Ryan quelque hardi compagnon qu'il fut. ne se serait pas hasardé à les accompagner au son de sa cornemuse.

"Le vieux Nick leur suffit ? disait-il, et il n'a pas besoin de moi pour compléter son orchestre infernal !"

On le pense bien, ces bizarres apparitions formaient le texte obligé des récits pendant la veillée. Aussi, Jack Ryan possédait-il tout un répertoire de légendes sur les Dames de feu, et ne se trouvait-il jamais à court, quand il s'agissait d'en conter à leur sujet.

(*A continuer.*)